



FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

# REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Député du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,  
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France  
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—  
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—  
Membre de la Société Impériale Zoologique  
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

FEVRIER 1865.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,  
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE ! AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

# REVUE AGRICOLE.

FEVRIER.

**SOMMAIRE:—Partie Officielle.**—Circulaire de la Chambre d'Agriculture au sujet de l'achat de graines de semence par les sociétés.—**Partie Non-Officielle.**—Les défricheurs célèbres—Blaise Comète d'Hereford—Felix Connolly de Wlokham—Etienne Duquette d'Hereford—Ludger Fautoux d'Auckland—Louis Harvey du Chicoutimi—Noël Hébert de Ste. Sophie d'Hallfax—M. Lavallée de Lacolle—Pierre Lestago d'Hereford—Marguerite Maltais de la Rivière aux Sables—Théophile Paquette d'Hereford—Pierre Prince, fondateur du Princeville—Louis Richard de Stanfold—Leonard Robert d'Auckland—Le recensement Agricole du Bas Canada—Une Société de Statistique—L'opinion sur la carrière Agricole—L'encombrement professionnel—La dépopulation des Campagnes—Soixante arpents de terre en Concoimbres—Direction pour rendre à la vie ceux qui sont apparemment noyés—Moyens de faire recouvrer la respiration—Pour dégager la gorge—Pour exciter la respiration—Pour imiter la respiration—Position du corps suivant la méthode du Dr. Marshall Hall pour produire la respiration—Pour imiter les mouvements de la respiration—Position du corps suivant la méthode du Dr. Silvester pour produire la respiration—Traitement à suivre lorsque la respiration naturelle a été recouvrée—Pour introduire la chaleur et faciliter la circulation—Observations générales—Appareils qui accompagnent généralement la mort—Précautions—Les vices redhibitoires en Canada—Quels sont les vices réputés redhibitoires—Le délai pour intenter l'action redhibitoire—Pour se mettre à l'abri du recours—Hygiène Préventive.—**Traité de la grande Culture.**—Avant propos—Espèce chevaline—L'Obeauté—Gras-fondu—Fourbure—Dartes—Gale—Farin—Gourme—Pouso—Espèce bovine—Amélioration et nourriture—Maladies de l'Espèce bovine—Le Charbon simple—Le charbon espèce maligne—Espèce ovine—Réparation de la laine—Élevage des agneaux—Maladies de l'Espèce ovine—Le charbon des moutons—Claveau, Clavelé, Peste, Picotto—Mal rouge—La pourriture—La diarrhée—Espèce porcine—Choix des reproducteurs—Porcherie des truies portières—Élevage du porc—Engraissement—Les maladies du porc—La ratelle—La drène—Espèce canine—Le chien de berger—Le mâtin—Le dogue—Le barbot—Nourriture et éducation—Maladies du chien—Espèce féline—Espèce galline—La pondaison—L'incubation—Éducation des Poussins—Engraissement—Maladies—Muc—Yépie—Goutte—Mal caduc—Mal d'yeux—Gale—Tumeurs—Dindes—Éducation—Maladies—Les Oies—Pondaison—Éducation—Maladies—Les Canards—Ponte—Éducation—Les Pigeons—Ponte—Éducation.—**Les bâtiments de Ferme.**—Disposition des bâtiments—Le Collège et dépendances—Le four—Préparation du Levain—Le pétrissage de la pâte—La cuisson au four—Valeur des différentes farines Le pourlailier—La pigeonnière—Étables, etc.—**Revue Commerciale.**—Vente à l'encière d'animaux reproducteurs.

## Partie Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.  
Montréal, 20 janvier 1905.

Le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, a ordre d'attirer l'attention de Messieurs les Secréétaires des Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada sur la 77e sec. du chap. 32 des Statuts Refondus du Canada.

“ Si le bureau des officiers et directeurs d'une société de comté considère qu'il est à propos de substituer tout autre système à celui des expositions, et que la somme allouée à chaque comté pourrait être mieux employée, soit en établissant

“ une ou deux fermes modèles sur un pied économique, ou des écoles d'agriculture, ou un grenier public, ou pour tout autre fin tendant à améliorer l'agriculture, ou à encourager généralement les améliorations des articles de manufacture ou des œuvres d'art, telle société pourra le faire par l'entremise de son bureau d'officiers et directeurs: *pourvu qu'avis en ait été donné à la Chambre d'Agriculture et que la Chambre ait approuvé cette proposition.*

(Par ordre),

GEORGES LECLERC,  
Secrétaire.

## PARTIE NON-OFFICIELLE.

### LES DEFRICHEURS CELEBRES.

Blaise Comète (Hereford.)

BLAISE Comète jeune homme, propriétaire d'une terre de la paroisse de St. Michel Archange, grevée d'une rente viagère, ne voyant aucun moyen de remplir ses obligations et vivre avec une jeune femme qu'il venait d'épouser, verdit ses prétentions sur la dite terre pour la somme de \$800, payables, \$100 par année et partit avec un frère et un ami dans l'automne de 1861. Il acheta un lot de 200 acres de terre, fit son premier paiement de \$24 puis commença le défrichement d'une partie de son terrain pour y placer son chantier, qui fut bientôt bâti, n'employant pour charroyer

le bois nécessaire que les bras de trois hommes. Il revint à St. Michel Archange régler ses petites affaires pendant l'hiver, et en mars 1862, il reçut \$100, premier versement du prix de sa terre, paya quelques petites dettes, acheta quelques provisions, et partit de nouveau avec sa femme et un petit enfant. Il put se rendre par des chemins affreux jusqu'à cinq mille du chantier qu'il s'était bâti l'automne précédent mais il dut s'arrêter là, sur une couche de neige de trois à quatre pieds. Arrêté par le manque de chemin, Blaise Comète ne se découragea pas. On ne peut pas arriver en voiture, dit-il, j'arriverai à pied. Il prend sur son dos les plaques de son poêle et dit à sa femme: “ je vais aller allumer le feu,

et je reviendrai vers toi ; cette fois tu viendras avec moi, et je pourrai aussi t'emporter des provisions." Ce qui fut dit, fut accompli. Dans l'automne de 1862, Blaise Comète montrait dans son chantier à un respectable habitant de St. Michel Archange 80 minots de sarrasin, 100 minots de patates, de l'orge et de l'avoine en moindre quantité. Aujourd'hui Blaise Comète a ajouté \$100 à son petit capital, un enfant à sa petite famille à laquelle sourit déjà une magnifique récolte produite par 18 arpents de terre en culture. Il a une paire de beaux bœufs, deux belles vaches, cochons et autre bétail, qu'il a acquis en partie en travaillant pour les autres. Il peut maintenant vivre très bien du revenu annuel de sa terre. Blaise Comète est un homme sobre, actif, et intelligent, et réunit à ses qualités une force plus qu'ordinaire. Il peut bucher et fendre cinq cordes de bois de trois pieds dans sa journée

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Août 1864

FELIX CONNOLLY (Wickham.)

OICI comment ce défricheur célèbre racontait son histoire à un de nos amis :

"Je suis né à Saint François du lac en 1818. Mon père était soldat de l'armée anglaise, ma mère était une canadienne-française du nom de Gamelin. Mes parents étaient très pauvres, je fus mis en service à l'âge de dix ans. J'ai travaillé pour les autres jusqu'à l'âge de 20 ans. En 1838, je partis de ma paroisse pour aller habiter les townships, et en 1841, je me mariaï. Mon mariage payé il me restait une piastre. Je continuai à travailler à la journée jusqu'en 1844.

"Un jour passant devant la porte d'un riche anglais du township de Wickham il me dit en me voyant mon sac de provisions sur le dos : Connolly, vas-tu porter ainsi ton petit sac bien longtemps ? Je répondis que je ne savais pas ce que la providence me réservait, mais que j'espérais des jours meilleurs. Quelques mois plus tard, j'achetai de ce même anglais cinquante arpents de terre pour la somme de \$550. Ces cinquantes arpents me payèrent si bien qu'au bout de quelques années je pus acheter le reste de sa terre que je payai facilement avec les revenus que j'en retirais. Quatre ans après, j'achetais la terre de mon autre voisin qui était aussi un gros anglais. Cela me faisait 245 arpents de bonne terre dont 175 en état de culture. Alors, Dieu merci !

je me trouvai fort à l'aise, et j'augmentai rapidement. J'ai maintenant à part ma maison et mes bâtiments de ferme, 30 bêtes à cornes, 44 moutons, 4 chevaux, et d'autres animaux. J'ai de bonnes voitures pour conduire ma nombreuse famille à l'église. Dieu m'a donné treize enfants, tous vivants et plein de santé. L'aînée de mes filles a fini ses études au couvent de St Grégoire, et un de mes garçons termine cette année son cours au collège de Nicolet."

L'ami qui nous envoie ces détails ajoute que M. Connolly ne paie pas moins de 50 à 60 minots de dime tous les ans et que ses propriétés valent au moins £1500. Il fait aussi le plus grand éloge de ses qualités, comme chrétien, comme père, comme citoyen.

ETIENNE DUQUETTE (Hereford.)



ETIENNE Duquette, fermier de la paroisse de St. Constant, se rendit, il y a quelques années à Hereford avec une femme et cinq enfants, possesseur d'un petit capital de £50, en argent et en effets.

Il acheta du gouvernement 100 acres de terre, frappa le premier arbre, défricha quelques arpents, et se bâtit une bonne maison avec dépendances. Aujourd'hui il moissonne sur sa terre tout le nécessaire à sa famille ; il possède plusieurs bons animaux, des instruments d'agriculture, meubles de ménage, etc. Sobre, économe, laborieux, il compte sur un bel avenir comme cultivateur, et remercie la providence d'avoir changé en si peu de temps sa condition de fermier en celle de propriétaire aisé.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

LUDGER FAUTEUX (Auckland.)




UR le 6me lot du 1er rang d'Auckland, Ludger Fauteux, établi depuis deux ans et demi, parit de St. Michel Archange avec un petit capital de \$150. Il a aujourd'hui 26 arpents de terre en culture, une magnifique récolte plus que suffisante pour le faire subsister à l'aise avec sa femme et deux petits enfants. Il est pourvu d'un bon cheval, d'une vache, de deux cochons, et d'autres animaux. Le jeune Fauteux alla bâtir son chantier dans l'automne de 1861, coucha dehors plusieurs nuits par un assez grand froid ; mais ces misères ne le découragèrent pas, car, disait-il, ce n'est pas tout de bâtir, il faut défricher pour semer ; et c'est ce qu'il fit pendant plusieurs semaines. Voyant les couches de neiges se succéder rapidement,


il pensa à revenir pour retourner au printemps suivant : il coupa alors seul le bois pour ouvrir 40 arpents de chemin pour entrer au printemps, puis revint passer l'hiver à St. Michel Archange ; raconta, en riant, la misère, qu'il avait eue, et partit de nouveau en Mars 1862 avec quelques provisions, sa femme et un petit enfant, puis marcha à si longues journées qu'un bon soir étant au milieu de la forêt, loin de toute habitation, au bas d'une grande côte, son cheval fatigué refusa de monter ou ne le put pas ; alors la petite femme, avec un jeune enfant, durent aussi coucher dehors à leur tour par un temps affreux. Mais le campement fut si bien organisé que rien de fâcheux n'arriva. Le matin on continua et on arriva le même jour au chantier glacé et rempli de neige. Et comme le racontait ce courageux défricheur : nous fîmes maison nette, et nous primes possession : nous n'avons cessé de nous dire depuis ce temps qu'un petit chez-soi vaut mieux qu'un grand chez les autres.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

LOUIS HARVEY (Chicoutimi.)

 LOUIS HARVEY partit de la Malbaie en 1845, n'ayant pour tout bien que les pauvres habits qui le couvraient. Pendant onze ans il travailla dans les chantiers de Mr. Price. Ce ne fut qu'en 1853 qu'il se décida à prendre un lot de terre et à le défricher. En 1855 il eut le malheur de subir deux incendies et de perdre deux semences, ses bâtisses et ses animaux. Mais ce triste revers ne le découragea pas et aujourd'hui cet homme ne donnerait pas ce qu'il possède pour £1000. Et cela il ne le doit qu'à son travail, à son intelligence et à sa sobriété.

NOËL HÉBERT (Ste. Sophie d'Halifax.)

 A carrière de ce défricheur célèbre ressemble en beaucoup de point à celle de Jean Rivard ; elle est en quelque sorte plus extraordinaire. M. Noël Hébert a fait un cours d'études au collège de Nicolet, il y a même porté la soutanne. Après avoir travaillé quelque temps aux Etats-Unis il s'enfonça dans la forêt, résolu de s'y créer un établissement solide. C'était vers 1845. En peu d'année, il acquit une honnête aisance, et nous croyons que sa fortune s'élève aujourd'hui à plusieurs mille louis. Il n'avaient pour commencer qu'une force de volonté à toute épreuve et un courage indomptable.


Comme Jean Rivard, M. N. Hébert a

passé par toute les charges municipales et y a sans doute rencontré des déboires. Comme lui, il est devenu représentant du peuple dans l'assemblée législative. C'est un homme de progrès, un citoyen utile, un cultivateur éclairé. On peut voir dans la *Revue Agricole* du mois de Juin 1863, une intéressante appréciation de ses talents et de son mérite comme défricheur et comme agriculteur.

Les entretiens que nous avons eus avec M. Noël Hébert durant sa carrière comme représentant du comté de Mégantic, nous ont fait connaître beaucoup de choses relatives à la vie du défricheur, et entre autres les procédés de défrichement, la manière de semer et de récolter suivie généralement par les premiers colons, le chiffre probable des produits en grain, des détails sur la fabrication de la potasse, et diverses autres renseignements dont nous avons profité dans la première partie de "Jean Rivard."

Nous nous faisons un plaisir de reconnaître ici publiquement l'obligation que nous lui avons et de lui offrir nos remerciements.

M. LAVALLÉE (Lacolle.)

 LAVALLÉE est un homme énergique, et persévérant qui dans l'espace de vingt ans a réalisé une fortune de \$10,000, à l'aide de sa culture seule et en ayant pour tout capital à son point de départ que ses deux bras vigoureux guidés par une intelligence d'élite.

C'est en 1840 que M. Lavallée, après avoir fait quelques épargnes comme cordonnier, se décida à faire l'acquisition d'une terre de 200 arpents dont il entreprit le défrichement. Cette terre, encore couverte par la forêt comptait à peine quinze arpents de terre labourable ; de plus quelques arpents de bois avaient été coupés. Une maison et un bâtiment en tronc d'arbres formaient toute les dépendances de l'exploitation. Le tout fut acheté au prix de \$1000, payables à quatre versements annuels. De suite M. Lavallée acheta dix vaches laitières dont les produits en beurre lui procurèrent des bénéfices considérables, et lui permirent de faire ses paiements tout en défrichant sa terre ; et bientôt il put doubler le nombre de ses vaches laitières.

La transformation est maintenant complète. Là où se trouvaient 200 arpents de pruches, érables, de frênes de cèdres, et d'épinettes rouges, se trouve aujourd'hui une exploitation bien égyptée par de larges fossés souvent pierrotés et recouverts avec soin, des champs régulièrement divisés, et

nivelés, des clôtures en pierres sèches construites avec la solidité d'un mur en un mot une exploitation qui peut marcher l'égalé des fermes les mieux tenues.

(Pour la description de la ferme de Mr. Lavallée, voir la *Revue Agricole* du mois de juin 1863.)

#### PIERRE LESTAGE (Hereford.)

**D**ANS Hereford au 11<sup>me</sup> rang, réside Pierre Lestage, jeune homme d'un courage peu ordinaire, et quoique de petite taille, capable par son cœur et sa dextérité de faire autant d'ouvrage que les hommes les plus robustes. Pierre Lestage prit tous les moyens honnêtes pour s'assurer une condition aisée dans les seigneuries, il acheta des parcelles de terre, les revendit, ne pouvant malgré sa bonne conduite et son travail assidu réussir à les payer. Il se défit enfin de ce qu'il possédait, paya ses dettes et se rendit avec une femme et cinq enfants, et un capital d'à peu près 200 argent et effets à Hereford, dans l'automne de 1863. Il n'arriva à son lot qu'avec beaucoup de difficulté par suite du manque de chemins, et il se mit de suite à l'ouvrage. Il a aujourd'hui une jolie maison, et autres bâtiments, 20 arpents de terre défrichée, une récolte sans pareille, meubles de ménage, cheval, vache et autre animaux. Il dit aujourd'hui qu'il avait bien travaillé avant l'automne de 1862; mais qu'il n'avait pas travaillé à la *bonne place*. Il invite ses parents et amis à aller le voir et acheter près de lui.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

#### MARGUERITE MALTAIS (Rivière aux Sables.)

**G**ENERALEMENT c'est le mari qui entraîne sa femme et ses enfants au milieu des bois et les soumet à toute sorte de privations dans l'espoir de voir plus tard des jours meilleurs. A la Rivière aux Sables (Saguenay) c'est une veuve

Marguerite Maltais, qui accompagnée de ses deux jeunes garçons pénètre dans la forêt, abat le premier arbre, construit la première cabane. Bien des fois les deux jeunes gens pris de découragement et d'ennui pressaient leur mère d'abandonner ce lieu de misère. Mais toujours pleine de courage et d'énergie cette femme dérobaît à ses enfants sa profonde douleur et ses larmes pour ne leur parler que de l'aisance et du bonheur que l'avenir réservait à leurs travaux. En effet la famille jouit maintenant d'une honnête aisance, et un de ces enfants refusait l'an dernier £800 pour sa terre seule.

#### THEOPHILE PAQUETTE (Hereford.)

**D**ANS le Gore de Hereford sur le lot 16, rang A. B. se trouve Théophile Paquette, parti de la paroisse de Beloeil en janvier 1863 dans les circonstances suivantes: Ce jeune homme sobre, laborieux et d'une bonne santé, avait réussi par son économie et son activité à réaliser un petit capital de \$500, et désirait s'établir; on lui conseillait de prendre le chemin des townships; mais partageant les préjugés que nourrissent plusieurs canadiens contre les terres nouvelles, il répondait: j'ai gagné le peu d'argent que j'ai en travaillant bien fort; et je ne veux pas aller le sacrifier dans les bois loin du monde. Il se maria et acheta une terre, la revendit, puis en acheta une autre, emprunta quelque argent et après deux ou trois ans, en se donnant toutes les misères qu'un homme peut se donner, il revendit sa seconde terre, paya ses dettes et demeura avec un cheval, une vache quatre moutons et de quoi faire un paiement de \$25, sur son terrain qu'un autre avait acheté pour lui, espérant que plus tard, il prendrait le parti d'aller occuper ce terrain qui devait l'empêcher de tomber dans la dernière indigence. En effet le jeune homme voyant sa condition changée pour le pire, se dit: je vais aller cacher ma honte dans la forêt, puis donnant conjointement avec son épouse quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec courage vers le canton de l'est, se rendit près de son lot se logea avec un voisin pour l'hiver, et commença à défricher le terrain nécessaire pour bâtir une bonne maison, puis une grange, des étables, etc. Aujourd'hui il a à peu près dix arpents de terre en culture, une belle récolte, un cheval, trois vaches plusieurs moutons et d'autres animaux. Il a trois enfants et paraît heureux en pensant qu'il pourra les établir près de lui. Dans l'automne de 1863 deux frères se présentaient chez lui, et satisfaisaient de ce qu'ils voyaient, lui faisaient don de 120 piastres pour payer les petites dettes contractées par lui dans l'érection de ses bâtiments. Il vit heureux aujourd'hui.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

#### PIERRE PRINCE (Fondateur de Princeville.)

**P**IERRE Prince un des plus célèbres défricheurs des Cantons de l'Est, naquit à Saint Grégoire, district des Trois Rivières, en 1797, d'un père et d'une mère acadiens pur sang. Dès son enfance il montra beaucoup d'énergie et d'ardeur pour le tra-


vail. Quand il fut en âge de s'établir, son père lui acheta une terre dans les concessions de la paroisse natale. Il y fit de grands défrichements ; mais ce n'était pas assez pour son activité brûlante ; il la vendit et acheta la pointe de Vouville, vis-à-vis les Trois Rivières. Le premier *horse-boat* qui traversa devant cette ville fut son oeuvre. Il put bientôt revendre cette propriété pour une somme de \$1000 avec laquelle il établit un magasin à St. Grégoire où il réussit à attirer tout le commerce des Townships de Kingsey, Shipton et Durham. Lui et ses deux frères Joseph et François firent beaucoup à cette époque pour la colonisation de cette partie des Cantons de l'Est.

Cependant Pierre Prince ayant entendu dire par des chasseurs qu'il y avait à l'Est des townships déjà établis, de magnifiques forêts de bois francs, ne put résister au désir de les visiter. En les voyant il fut frapper de la richesse du sol et des avantages qu'il offrait à la colonisation. Quoiqu'il fût en voie de prospérité à St. Grégoire, et qu'il n'eût pas besoin de se donner beaucoup de tourment pour vivre, puisqu'il n'avait qu'un seul enfant, il résolut de s'enfoncer dans la forêt et d'aller un des premiers ouvrir les bois francs. En 1838, dans le mois de mars, il dit adieu à sa paroisse natale et se fixa sur le lot où est aujourd'hui Princeville. Ses moyens pécuniaires lui permirent d'être la providence vivante des pauvres colons. Tous les voyageurs pauvres comme riches, trouvaient chez lui l'hospitalité. L'ami qui nous écrit ces détails ajoute : "Les premières récoltes qu'il fit sur sa terre étaient fabuleuses ; celles de Jean Rivard n'en approchaient pas. J'ai vu un épi de blé de sept pouces et demi pris dans un de ses champs." Il fut le premier marchand de Stanfold. Ses affaires allèrent si bien qu'au bout de quelques années sa fortune était estimée à \$16,000. Cependant des revers vinrent traverser sa vie. Ayant remis son commerce entre les mains de son fils dans lequel il avait une confiance illimitée celui-ci voulut trop embrasser, fit des pertes considérables, et Pierre Prince s'aperçut bientôt qu'il était ruiné. La terre de Princeville fut vendue pour la somme de 5,200. Ce fut M. Louis Richard qui l'acheta.

Plusieurs de ses parents, entre autres ses neveux, M. Louis Richard, et M. Prince maintenant curé de Drummondville, le prièrent de demeurer avec eux, afin de lui procurer le repos que demandait son âge et


son affliction. Mais il répondit qu'il se sentait encore assez d'énergie pour ouvrir une terre nouvelle. Il avait alors 59 ans. Il partit pour Ham township tout nouveau. Il prit un lot sur une des branches de la rivière Nicolet, où se trouvait une jolie place de moulin. La première année il eut autant de misère qu'un homme peut en endurer ; mais deux ans après il bâtit un moulin à scie qui lui procura une certaine aisance et lui permit de grands défrichements. Trois ans plus tard il construisit un moulin à farine, car les colons avaient de grandes distances à parcourir pour aller faire moudre leurs grains. Il eut bientôt un bureau de poste. Un marchand vint s'établir près de lui, et peu à peu l'endroit fit des progrès remarquables. Il ne le baptisa pas cette fois du nom de Princeville, mais du nom plus doux pour lui, celui de "L'Espérance." On dit que l'espérance fait vivre, mais M. Prince était usé par ses grands travaux : il mourut en 1853, au milieu des bois qu'il avait tant aimés. Quoique parti ruiné de Princeville il avait acquis, en six ans de temps par son seul courage et son énergie, pour une valeur de \$6,400, comme nous l'apprend l'inventaire de ses biens.

#### LOUIS RICHARD (Stanfold.)

 LOUIS Richard, natif de St Grégoire et marié à une nièce de M. Pierre Prince, prit en 1839 une terre voisine de celle de son beau père mais c'est surtout dans le commerce qu'il a fait fortune. Le commerce de potasse et de la perlasse a été pour lui la source de revenus considérables. M. Richard est bien connu pour sa libéralité et son esprit d'entreprise et personne n'a plus fait pour l'établissement Bois-Francs, pour aider à la confection des chemins, à la construction d'églises, de maisons d'école, etc. C'est en grande partie à lui qu'est dû l'établissement du collège de Stanfold. Tous ses enfants ont reçu une bonne éducation collégiale, et sa fille unique est encore au couvent.

On estime sa fortune à près de \$80,000, et M. Richard n'a pas encore 50 ans.

#### LEONARD ROBERT (Auckland.)

 LEONARD Robert, de St Michel Archange, commença son établissement avec sa hache et ses bras ; n'ayant pas même trois piastres pour payer son passage dans les chars, il fit à pied le voyage de 45 lieues laissant à St. Michel une femme et cinq enfants. Rendu à Auckland,

il s'engagea pour gagner des provisions afin de travailler ensuite pour lui même. Il fit si bien qu'après quelques semaines il avait un bon chantier de bâti et trois ou quatre arpents de terre défrichée. Il revint à St. Michel Archange à pied encore, vendit quelques effets, une parcelle de terre qu'il n'avait pu vendre d'abord, et partit pour Auckland avec sa femme et ses cinq enfants, et un petit capital de \$50, (il a eu encore \$100 depuis ce temps) Aujourd'hui il a 18 arpents de terre défrichée, une vache, deux chevaux, deux cochons, &c., et une récolte à faire envie. Léonard Robert est un homme fort et courageux, sobre et capable de faire périr le chien qui entreprendrait de toujours le suivre. Et s'il perdait tout ce qu'il a aujourd'hui, demain de bon matin on le verrait s'imposer les plus grands sacrifices, braver les plus grandes privations (sans se plaindre) pour relever sa petite fortune.

J. B. CHAMPEAUX Ptre.

#### RECENSEMENT AGRICOLE DU BAS-CANADA.

**C**'EST un fait regrettable que dans notre pays, l'opinion publique se tourne toujours de préférence vers les luttes de partis qu'elle ramène toutes les questions à ce point de vue, qu'elle y concentre toutes ses forces et toute son énergie, tandis que les questions d'économie politique et sociale, sur lesquelles repose pourtant la vie morale et matérielle du peuple, sont l'objet d'une déplorable apathie. Le jeu des partis, la valeur respective de leurs chefs, les côtés faibles qu'ils peuvent présenter à leurs adversaires, toutes les accusations possibles ou impossibles proférées contre eux, voilà autant de thèmes sur lesquels chacun brode à loisir. On dirait que hors de là, il n'y a rien qui soit digne de l'intérêt et des études des amis du pays. La législation, le commerce, les finances, l'agriculture, l'industrie sont abandonnés complètement à ceux qui doivent les régir. L'absence de tout contrôle nous explique la manière dont elles sont réglées. Dans ces quelques instants où l'on s'est arrêté pour jeter un regard en arrière sur le chemin déjà parcouru, ou s'est souvent aperçu avec quelle négligence, quelle impéritie, des intérêts majeurs avaient été sacrifiés par les hommes en qui le peuple avait mis sa confiance. Dans toutes les branches, l'œil du maître est la meilleure garantie de succès. Nous nous étonnons parfois d'être obligés d'aller nous mêmes étudier notre

pays dans des ouvrages écrits par des étrangers, et d'y trouver des renseignements dont nous n'avons aucune idée. Pourtant ces renseignements précieux sont puisés dans les documents officiels publiés à grands frais chaque année par le gouvernement, et distribués parmi la population. Toute la différence consiste dans le fait qu'à l'étranger, on étudie sérieusement ces ouvrages, tandis que nous n'y voyons qu'autant de pièces à convictions bonnes à utiliser dans les luttes parlementaires.

Cette insouciance, ce mépris, pourrions-nous dire, que le public professe pour les questions qui devraient cependant les premières attirer son attention, a encore pour effet de rendre plus difficiles des études de ce genre, parce que les rapports qui doivent leur servir de base sont exécutés avec moins de soin et d'exactitude. Et comme exemple, nous pourrions citer le recensement. Ces volumes remplis de chiffres qui pourraient être si précieux, fourmillent l'erreur ridicule, dont il est impossible de ne pas s'apercevoir, même au premier coup d'œil, sans qu'on puisse cependant les rectifier. Un semblable travail est pourtant d'une importance assez grande pour mériter quelque attention de la part de ceux qui en sont chargés. Mais cette besogne est faite le plus souvent par des soumissionnaires au rabais, nullement aptes sous le rapport des connaissances, et qui, n'aspirant qu'à réaliser de plus forts bénéfices de son exécution, ont une foule de raisons personnelles pour fermer les yeux sur les infractions. Il est vrai que la loi donne son appui aux recenseurs, et elle exige, sous peine d'amende, des déclarations correctes; mais cette loi n'est pas exécutée, et ne le sera pas tant que le même contrôle subsistera seul; l'intérêt personnel commande aux recenseurs de se conserver les bonnes grâces des gens avec qui ils sont en rapports journaliers, dont ils attendent peut-être des faveurs. L'intérêt personnel étant opposé à l'intérêt public, il n'est pas difficile de savoir de quel côté penchera la balance.

#### UNE SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE.

Cependant il est difficile peut être que la loi aille plus loin. Elle détermine les obligations et les sanctionne par une peine; il ne reste qu'à la faire exécuter. C'est une entreprise qui mérite d'être tentée. Nous avons des sociétés d'agriculture, de colonisation, d'industrie, des associations pour la conservation du gibier et du poisson, pour l'avancement de telle ou telle



science particulière ; toutes ces sociétés rendent des services réels et que personne n'ignore. Pourquoi n'aurions-nous pas aussi une société de statistique, qui se proposerait comme un de ses objets principaux, de faire exécuter la loi sur toutes les questions qui rentrent dans le cadre de ses travaux. Tout le pays comprendrait l'utilité d'une pareille société à laquelle chacun donnerait ses sympathies et son cours actif. Elle aurait dans toutes les parties de la Province, des adhérents toujours prêts à favoriser son action, afin de la rendre plus complète.

S'il est nécessaire d'augmenter la somme de nos produits, il est utile aussi de faire de temps en temps, le bilan exact de notre position économique, de pouvoir déterminer d'une manière certaine, si les essais ont été fructueux, si les voies suivies ont conduit à de bons résultats, ou s'il faut les abandonner.

Nous n'avons point l'intention de traiter ici aucune partie de l'agriculture, ni de faire une histoire de l'économie rurale du pays. Une étude complète sur le recensement agricole de la Province n'est pas non plus l'objet de cet article. Un pareil travail prendrait des volumes. Nous voulons simplement comparer quelques chiffres fournis par ce rapport plein d'intérêt, constater notre position sur les deux points qui forment la base des progrès de l'agriculture du pays, la population agricole comparée avec la population totale, et l'épuisement des terrains. Il est rare que les enseignements au passé ne renferment *point quelque utile leçon pour l'avenir.*

Si on veut se rendre un compte exact des progrès d'un art ou d'une profession dans un pays, il importe avant tout de voir si le chiffre de la population totale, augmente ou diminue. Partant de là, nous pouvons presque toujours tirer une conclusion immédiate et certaine sur l'état des progrès actuels et même des progrès à venir.

#### L'OPINION SUR LA CARRIÈRE AGRICOLE

La première autorité dans tous les pays, celle qui courbe toutes les têtes et à laquelle la personne ne résiste, c'est l'opinion publique ; chacun lui sacrifie à sa manière par ses actes, tout en l'abhorant de toutes ses forces dans ses paroles.

On pourra faire des démonstrations les plus logiques, prouvées jusqu'à l'évidence que telle carrière, que telle profession est plus lucrative, plus agréable, plus avantageuse sous tous les rapports ; mais si l'opinion publique ne la favorise pas de son

approbation, elle sera désertée. Le rapport humain ne raisonne pas il obéit.

Il est très-malheureux que ce thermomètre infaillible du progrès soit défavorable au Bas-Canada, dans la question qui nous occupe, et que nous ayions à constater que l'opinion publique est contre elle, et qu'elle lui retire chaque jour ses bonnes grâces.

Pendant longtemps la population de cette province a été presque exclusivement agricole. Les tendances de la population, ses lois, ses mœurs, la portaient vers la culture du sol ; la vie de campagne suffisait amplement à son ambition, et faisait même ses délices. La possession d'une terre comblait les désirs de chacun, et le propriétaire ne marchandait pas son travail ni ses sueurs pour augmenter la valeur de ce coin du sol qu'il espérait transmettre à ses descendants. Le sol par sa fertilité, et surtout par la frugalité des habitants, suffisait amplement à tous ses besoins. On ne donnait aux professions que le nombre d'hommes nécessaires aux besoins du pays.

Au point de vue économique, on ne pourrait suivre une conduite préférable et elle n'aurait pas tardé, avec les nouveaux éléments que l'instruction aurait mis à sa disposition, à faire du Bas-Canada, un pays riche et florissant, si des germes d'appauvrissement n'étaient venus faire sentir leur influence. Par le commerce, par les rapports trop fréquents avec la population voisine, qu'on a voulu imiter, sans faire attention que notre position n'était pas la même, peut-être aussi par le courant naturel des choses, les faits sont changés, les tendances ne sont plus les mêmes, l'activité a pris une autre direction, la science et le travail ont déserté une carrière qui ne paraissait pas offrir un champ assez vaste pour leur ambition. Toutes les classes possédées de cette même idée, ont vu dans la culture, une occupation indigne de ceux qui n'y sont point forcément attachés. Par suite même de ce penchant général des esprits, l'éducation n'a jamais été distribuée dans le but de servir les intérêts de l'agriculture, car loin d'y voir un levier puissant qui ferait avancer rapidement l'agriculture, on la dirait instituée dans un sens diamétralement opposé. Et rien de plus logique.

L'agriculture étant de fait placée au dernier rang par l'opinion publique, comment les représentants de la nation, dont les opinions reflètent toujours les préjugés et les opinions du peuple, pouvaient-ils donner une direction agricole à l'instruction dont

le premier effet devait être d'éloigner de l'agriculture ?

En 1851, sur une population totale de 890,261 âmes, on comptait 95,713 ou plus d'un neuvième d'occupants de terres ou agriculteurs, en 1861, dix ans après, lorsque la population totale s'élève au chiffre de 1,111,566, celui des agriculteurs est de 105,671, la proportion se trouve ainsi réduite à 4½ par cent ou bien d'un onzième.

Cette différence est peu considérable en elle-même sans doute, mais la position de notre pays lui donne une importance très-grande.

#### L'ENCOMBREMENT PROFESSIONEL.

Dans plusieurs pays de l'Europe elle s'expliquerait parfaitement par la division des terrains jusqu'à ses dernières limites, et par l'impossibilité complète pour un grand nombre, de trouver eux-mêmes sur le sol un coin pour y appliquer leur travail. La demande toujours croissante de l'industrie fait aussi sentir son influence. Mais dans le Bas-Canada, où sur cent millions d'acres cultivables et fertiles, 4,804,235 seulement sont en culture, où le sol ne demande que du travail judicieusement appliqué pour récompenser au centuple celui qui aura le courage de lui confier son avenir, et lorsque, par sa position, sa richesse, ses débouchés, le Bas-Canada de vrait être agricole : lorsque les autres carrières sont si peu nombreuses, et ne peuvent promettre qu'un avenir douteux, cette différence dis-je, indique parmi notre population des tendances qu'il est de la dernière urgence de combattre. On a beaucoup parlé et beaucoup écrit contre l'encombrement des professions libérales, on a même cherché le moyen d'y remédier. Le seul remède qui puisse produire des résultats avantageux pour le pays et pour les individus, c'est l'esprit rural, qui, s'il prenait un empire sur la population, changerait complètement la position économique du pays, et préviendrait sûrement ces déclassements dont le grand nombre devient un danger sérieux pour l'ordre social. On a parlé de faire des lois ; d'organiser officiellement tout un système d'enseignement agricole élevé, de créer des chaires d'agriculture, d'où la science coulerait à flots pour aller féconder le sol de la patrie et lui faire produire des récoltes fabuleuses. Il est probable qu'on fera encore une foule de discours là-dessus. Et voici quel en sera le résultat. Ces lois ne seront probablement pas faites ; si elles étaient faites, elles ne seraient pas exécutées, si ceux qui en

seraient chargés voulaient les mettre à exécution, elles ne produiraient aucun résultat sensible, parce que la population n'est pas suffisamment renseignée sur leur importance parce que cette importance n'a reçu la démonstration qu'on aurait dû lui donner tout d'abord, parce que dans tous ces rouages nouveaux, on ne verra pendant longtemps de nouveaux moyens de patronage politique.

L'instruction agricole n'est pas en demande comme on dit dans le commerce, vous pouvez en surcharger le marché, mais les preneurs feront défaut.

Dans notre siècle ou le mécanisme a fait de si grands progrès, on s'est souvent imaginé qu'on pouvait fabriquer la richesse à force de rouages plus ou moins compliqués, on a voulu la décréter. Mais on est arrivé à de funestes déceptions, qui ont coûté bien cher parfois, et qui toujours ont eu pour effet de retarder considérablement les progrès réels. Il n'y a de richesses que dans le travail, et le travail accepté, aimé, sera toujours le plus profitable, parcequ'alors, il est l'objet de toutes les facultés de l'homme qui en centuple les résultats, parce qu'ils ne consistent pas seulement au mouvement mécanique comme un ressort qu'on monte et qui perd de sa force à mesure qu'il se détend, mais parceque c'est une force vivante, qui s'augmente par l'action, qui se perfectionne sans cesse par l'exercice.

#### LA DEPOPULATION DES CAMPAGNES.

Au profit des villes, la préférence donnée par la classe agricole à l'industrie sur l'agriculture, le choix par la jeunesse instruite des professions libérales par mépris de l'agriculture ou par dédain de la résidence à la campagne, ont causé dans d'autres pays des résultats très graves, dont la classe ouvrière elle-même a ressenti les plus funestes résultats. En France surtout, ce défaut d'équilibre frappe tous les yeux, et a été signalé avec regret par tous ceux qui étudient les sources de la fortune publique, et qui s'intéressent au bien être du peuple. Il est arrivé que dans certains départements la terre est restée dans une demi culture faute des bras nécessaires ; comme conséquence immédiate, les prix sont haussés jusqu'à leur limite la plus élevée, en même temps que les salaires s'abaissaient dans une égale proportion, par suite de l'offre toujours croissante et toujours plus grande que la demande. Deux causes se réunissent ainsi, qui, en sens contraire, pressurent la classe ouvrière, et tendent sans cesse

à rendre sa position de plus en plus pénible. Ainsi on est étonné de la quantité de travail et de privations nécessaires à cette classe pour ne pas mourir complètement de faim. Et malgré cela, cependant, elle persiste dans ce genre de vie qui l'abat, qui la ruine, qui la tue. Elle travaille jusqu'à périr au complet souvent pour contenter une illusion, un caprice, une passion.

Dans le Bas-Canada, sans doute, le mal n'a pas encore cette gravité, mais il est accompagné de circonstances doublement désastreuses pour la production agricole. L'agriculture est désertée précisément par ceux qui pourraient lui être le plus utiles, par ceux qui ont à leur disposition des capitaux et de l'instruction. La jeunesse instruite entre dans les professions libérales, et les capitalistes font leurs placements dans l'industrie et dans le commerce. Naturellement, les bras, le travail et l'activité suivent le courant imprimé par ces deux puissances du monde, l'instruction et le capital.

Nous sommes sur une pente fatale, souvent irrésistible, nous avons déjà beaucoup perdu dans cette marche en sens contraire de notre prospérité et de notre bien être. La vitesse s'accroîtra encore de toute la force acquise dans le passé. Sans autre guide qu'une ambition sans frein, nous nous lançons aussi imprudemment à la poursuite d'un bien être imaginaire, qui s'éloignera d'autant plus de nous que nous croirons faire le plus d'efforts pour l'atteindre. Et dans cette course aventureuse, nous n'irons pas loin sans laisser en arrière, comme des vêtements inutiles et qui ne pourraient que gêner notre marche, toutes les qualités qui ont fait notre force dans le passé, qui devaient nous assurer le progrès pour l'avenir.

J. A. N. PROVANCHER.

*Note de la Rédaction.*—M. Provancher n'indique pas de remède, car il lui est impossible d'en trouver en dehors de l'enseignement agricole. Oui, les intelligences et les capitaux désertent l'agriculture par ce qu'ils n'y trouvent pas un placement avantageux. Créez un enseignement complet, qui fasse de l'agriculteur légal des hommes de profession et vous aurez de suite dans la carrière agricole des intelligences et des capitaux pour l'embrasser. Jusque là rien ne sera fait, vaudrait autant nier l'utilité des universités, et il nous fait peine de voir une plume jeune et vigoureuse se fourboyer dans le chemin des préjugés au

lieu d'avancer dans la large voie du progrès et des études spéciales.

#### SOIXANTE ARPENTS DE TERRE EN CONCOMBRES.

Il y a déjà, à plusieurs reprises, fait ressortir les immenses profits qu'on peut réaliser dans la culture des menus fruits, tels que fraises, framboises, canneberges, etc. Nos cultivateurs, à qui il en coûte toujours trop de dévier de l'ancienne routine, n'en croient encore rien, ou refusent de tenter ainsi de nouvelles voies. Prétendant que les frais de culture sont dans ces cas trop dispendieux, ou que la réussite exige une habileté et une expérience qu'ils ne peuvent avoir, ils continuent toujours à couvrir leurs champs de blé et d'avoine, puis d'avoine et de blé, et cela avec un rendement le plus souvent au-dessous de la juste rémunération d'une culture bien entendue. Ils ne voient pas qu'avec un tel système ils ruinent leurs terres, qu'ils s'en vont s'appauvrissant de plus en plus, et qu'ils ne courent, à rien moins qu'à leur perte s'ils ne prêtent l'oreille aux sages conseils des véritables amis de la cause agricole, sur la nécessité de varier les cultures, de manière à ne pas épuiser le sol, de tirer un meilleur parti de leurs engrais, de mieux soigner le bétail, de cultiver un champ plus restreint, mais avec plus de soin, enfin de s'appliquer un peu à la culture jardinière qui, dans le voisinage des villes ou avec des voies faciles de communication, est presque toujours plus rémunérative que celle des céréales.

Un article que je viens de lire dans la "Prairie Farmer" de Chicago, à propos d'un certain M. Butler, qui cultive un champ de concombre de 60 acres, m'a décidé à faire connaître la chose à vos nombreux lecteurs, et à leur faire part, de nouveau, de mes vues sur la culture de menus fruits.

Ce M. Butler cultive donc un champ de 60 acres en concombres. Il lui est déjà arrivé d'en récolter jusqu'à 165 minots dans un acre. Mais cette année, en égard à la sécheresse de la saison, son champ ne lui en a donné que 57 minots par acre, l'un dans l'autre, ce qui fait pour le tout un total 3,420 minots. Ces concombres sont de l'espèce appelée cornichons, et sont tous destinés à être passés en marinades. Il les sale donc d'abord dans des barils, et après qu'ils sont suffisamment saturés de saumure, il les met en bouteilles dans du

vinaigre comme on arrange d'ordinaire les marinades. Un commerçant de Chicago offrit à M. Butler de prendre toute sa récolte, lorsque ses concombres n'étaient encore que dans le sel, au prix de \$16 le baril, ce qui lui aurait donné pour la récolte entière la jolie somme de \$10,944, ou un peu plus de \$182 par acre. Or, je le demande aux cultivateurs, quand la culture d'un arpent de leur champ en blé ou en avoine leur a-t-elle rapporté autant ? Une belle récolte de blé est celle de 20 minots dans un arpent, en le mettant à \$2 le minot vous n'avez encore que \$40 pour l'arpent.

Mais, dira-t-on peut-être, la culture des légumes et des menus fruits exige beaucoup plus de travail et de soin que celle des céréales. Je le concède, mais en allouant une large part dans le produit de la récolte pour le surplus des frais de culture, il reste encore une balance triple et quadruple du produit de la récolte en blé ou en avoine. Eh ! qui nous empêcherait de nous livrer à ces sortes de culture ? Je ne vois rien du tout. Notre sol et notre climat nous permettent de réussir aussi bien ici qu'aux Etats-Unis dans la culture des cornichons, des fraises, des framboises, des canneberges, des oignons, des ronces, etc., et nous pouvons trouver aujourd'hui même, sur nos marchés du pays, un débouché suffisant pour n'importe quelle quantité que nous pouvons produire de ces fruits.

Permettez-moi, M. le Rédacteur, de mettre sous les yeux de vos lecteurs un petit tableau comparé des produits, et de leur valeur, qu'on peut retirer de la culture d'un arpent de terre, tant en fruits qu'en céréales.

La récolte d'un arpent de terre en bonne culture, peut-être, année commune, en

Fraises, 300 minots, à \$3 le minot, \$900.00.

Framboises, 500 minots, à \$2. le minot, \$1,000.00.

Canneberges, 400 minots, à \$3 le minot, \$1,200.00.

Concombres, 100 minots, à \$3 le minot, \$300.00.

Oignons, 800 minots, à 60 cents le minot, \$480.00.

Blé, 20 minots, à \$2 le minot, \$40.00.

Avoine, 60 minots, à 50 cents le minot, \$30.00.

Orge, 60 minots, à 60 cents le minot, \$36.00.

Pois, 20 minots, à \$1 le minot, \$20.00.

Foin, 350 bottes, à \$10 le 100, \$35.00.

On voit donc par là quels profits on peut

retirer de la culture des fruits. Que si vous trouvez mes données de récolte pour les fruits trop élevées, déduisez-les de moitié et vous aurez encore des résultats doublant les produits des champs, déduction faite du surplus de frais qu'exige la culture des fruits.

Si j'avais, M. le Rédacteur, à ma disposition, un de ces vastes champs comme on en voit à chaque cultivateur dans nos campagnes, je voudrais de suite changer le mode de culture qu'on y suit. Au lieu de cultiver 10 arpents en blé, pour n'en récolter que 40 à 60 minots, comme il arrive souvent, je voudrais n'en mettre qu'un arpent ou deux, mais je les labourerais, engraisserais, égoutterais, roulerais, sarclerais de telle façon qu'ils ne me donneraient pas moins de 20 à 30 minots dans l'arpent (je l'ai déjà expérimenté). J'aurais ensuite un jardin avec verger de quelques arpents et avec les produits énumérés plus haut, je réaliserais des bénéfices doubles et quadruples de ce que font nos cultivateurs aujourd'hui. Ajoutez que le reste de mes champs en prairies et en bons pâturages me permettrait d'entretenir un nombreux bétail qui, ici comme partout ailleurs, constitue la véritable richesse du cultivateur ; parce que sans bétail il n'y a pas d'engrais, et sans engrais point de récoltes.

Voilà ce que vous ne cessez de répéter, M. le Rédacteur, avec tous vos confrères dans la presse agricole, à vos nombreux lecteurs, mais comme pour détourner de la routine il faudra encore longtemps répéter les mêmes vérités, et qu'en matière d'agriculture, il n'y a rien de plus éloquent que les faits, voilà pourquoi, sacrifiant mon amour propre et mes loisirs, je viens de temps à autres, sans détours et sans soins, corroborer vos avancés et faire part à vos lecteurs du résultat de mes expériences, ou de ce que je juge capable de servir votre cause, dans ce qui a pu frapper mes regards ou attirer mon attention. Et si chaque numéro de votre intéressante "Gazette" contenait quelque correspondance d'ici et de là sur les expériences qu'on a pu faire, les essais qu'on a tentés, etc., elle n'en deviendrait, suivant moi, que plus digne encore d'intérêt. L'ABBE PROVANCHER.

*Note de la Rédaction.*—M. L'Abbé Provancher a déjà écrit de nombreux articles sur la culture des arbres fruitiers et du potager, dont la haute valeur est universellement reconnue. Son expérience doit faire loi, et nous sommes heureux de le reconnaître dans la "Revue."

## DIRECTION POUR RENDRE A LA VIE CEUX QUI SONT APPAREMMENT NOYES.

Les principes fondamentaux sur lesquels sont basés les directions suivantes pour rappeler à la vie les noyés qui paraissent en être privés sont fondés sur ceux du Dr. MARSHALL HALL, combinés avec ceux du Dr. H. R. SILVESTER, et sont le résultat de longues recherches qui furent faites par l'*institution royale nationale de bateau de sauvetage* en 1863-4 auprès de médecins célèbres, de corps médicaux, et de coronaires dans tout le Royaume-Uni. Ces directions ont reçu une grande circulation par l'institution dans tout le Royaume-Uni et dans les colonies. Elles sont également adoptées dans les flottes de Sa Majesté et dans les garnisons des côtes.

Commencez par aller vous assurer l'assistance de médecins, et vous procurer des couverture et des habits sèches, mais n'oubliez pas de traiter le patient instantanément, sur les lieux et en plein air, en ayant soin de le placer la figure en bas, soit que vous soyez sur terre ou sur l'eau; exposez sa figure, son cou et sa poitrine au vent, excepté si la température est trop vigoureuse, et le dépouiller de tout ce qui pourrait gêner son cou et

### 1.—Inspiration.



Position du corps suivant la méthode du Dr. Marshall Hall pour produire la Respiration.

sa poitrine et surtout ses bras. Le but que l'on doit atteindre est premièrement et immédiatement de faire recouvrer la respiration au patient, et secondement, après que la respiration est recouvrée, l'introduction de la chaleur et la circulation du sang.

Les efforts pour faire recouvrer la respiration doivent commencer immédiatement et énergiquement; il faut même continuer pendant une ou deux heures, ou jusqu'à ce qu'un médecin ait déclaré que la vie est éteinte. On ne doit pas commencer à introduire la chaleur et la circulation, si ce n'est cependant de dépouiller le patient de ses vêtements trempés et de faire sécher sa peau, avant qu'il ait quelque apparence de respiration naturelle. Car si la circulation du sang est établie avant que la respiration n'ait commencé, le retour à la vie sera grandement exposé.

### 1.—Moyens de faire recouvrer la Respiration.

**POUR DEGAGER LA GORGE.**—Placez le patient par terre, la face en bas et l'un de ses bras sous son front, de manière que le fluide s'échappe facilement par sa bouche: la langue elle-même sortira de la bouche laissant libre l'entrée de la trachée.

Aidez cette opération en nettoyant la bouche du malade.

Si vous avez obtenu une respiration satisfaisante, suivez le traitement prescrit plus bas pour introduire la chaleur. Si la respiration n'est que très-légère, ou s'il n'y en a pas du tout, ou si elle a cessé alors.

**POUR EXCITER LA RESPIRATION.**—Tournez le patient avec précaution et instantanément sur le côté, en supportant sa tête, et—

Excitez ses narines au moyen de tabac en poudre, de corne de cerf, ou de sels odorants, ou chatouillez sa gorge avec une plume, etc., si vous avez ces objets sous la main. Frottez l'estomac et la figure du malade jusqu'à ce qu'ils soient devenus chauds, et jetez de l'eau froide, ou alternativement de l'eau chaude et froide sur la poitrine et à la figure.

S'il n'y a pas de succès, ne perdez pas un moment, mais immédiatement.

**POUR IMITER LA RESPIRATION.**—Remettez le patient sur la face, soulevant et supportant sa poitrine sur un habit plié ou quelque autre article de toilette. Tournez le corps sur le côté et un peu penché en avant, tournez-le vigoureusement sur la figure, puis ramenez-le dans sa position première; répétez ces mouvements avec précaution,

## 2.—Expiration.



Position du corps suivant la méthode du Dr. Marshall Hall pour produire la Respiration.

efficacement et avec persévérance une quinzaine de fois par minute, ou une fois à toutes les quatre ou cinq secondes, changeant de côté de temps en temps.

[*En plaçant le patient sur la poitrine, la pesanteur du corps fait sortir l'air; tandis que lorsque le corps est tourné sur le côté, cette pression cessant l'air, s'introduit dans la poitrine.*]

Chaque fois que le corps est placé sur la figure, effectuez une pression uniforme mais vigoureuse, sur le dos, entre et au dessous des os de l'épaule de chaque côté, ayant soin de cesser cette pression immédiatement avant de retourner le corps sur le côté. Durant toute cette opération ayez une personne chargée de veiller à la tête du patient et du bras placé au-dessous.

[*La première mesure produit l'expiration, et la seconde commence l'inspiration.*]

\*.\* Le résultat est la *Respiration naturelle*; et s'il n'est pas trop tard, LA VIE.

Durant les opérations que nous venons d'indiquer, faites sécher les mains et les pieds du patient; et aussitôt que vous pouvez vous procurer des habits et des couvertures

sèches, dépouillez le corps et le recouvrez graduellement en ayant soin de ne pas gêner les résultats obtenus quant à la respiration.

Si ces efforts ne produisent aucun effet dans l'espace de deux à cinq minutes, commencez à imiter la respiration d'après la méthode du Dr. SILVESTER, comme suit :

Mettez le patient sur le dos sur une surface unie, un peu inclinée aux pieds ; soulevez et supportez la tête et les épaules sur quelqu'article de toilette plié et placé sous les os des épaules.

Tirez la langue du patient et laissez la sortir de la bouche ; une bande élastique passée sous le menton et sur la langue produira ce résultat, ou simplement une ficelle attachée, ou encore en soulevant la mâchoire inférieure, les dents peuvent retenir la langue dans cette position.

Débarrassez le cou, la poitrine et surtout les bras de tout vêtement étroit.

**POUR IMITER LES MOUVEMENTS DE LA RESPIRATION.**—Vous placant à la tête du patient, prenez les bras un peu au-dessus des coudes et tirez les vigoureusement au-dessus de la tête, et laissez les ainsi pendant deux secondes, (par ce moyen l'air est repoussé dans les poumons.) Ramenez alors les bras du patient et pressez les fermement pendant deux secondes sur les côtés de la poitrine. (Par ce moyen l'air est repoussé des poumons.)

#### 1.—Inspiration.



Position du Corps suivant la Méthode du Dr. Silvester pour produire la Respiration.

Répétez ces mouvements avec persévérance environ quinze fois à la minute, jusqu'à ce que vous aperceviez un effort spontané pour respirer ; cessez alors immédiatement d'imiter les mouvements de la respiration, et commencez à produire la CIRCULATION DU SANG ET LA CHALEUR.

#### II.—Traitement à suivre lorsque la Respiration naturelle a été recouvrée.

**POUR INTRODUIRE LA CHALEUR ET FACILITER LA CIRCULATION.**—Commencez par frotter les membres du patient à l'extérieur, en n'épargnant pas les frictions et les pressions vigoureuses, vous servant de mouchoirs, de flanelles etc., (par ce moyen le sang est poussé vers le cœur.) La friction doit être continuée sous la couverture ou sur l'habit sèche dont on a dû vêtir le patient.

Réchauffez le corps par l'application de flanelles, de bouteilles d'eau chaude, de briques etc., appliquées au creux de l'estomac, sous les bras, entre les cuisses, et à la plante des pieds.

Si le patient a été transporté dans une maison après avoir recouvré la respiration, veillez à ce que l'appartement soit bien aéré.

Au retour à la vie, donnez au malade une cuillerée à thé d'eau chaude ; et alors s'il peut avaler, donnez lui de petites quantités de vin, de brandy chaud et d'eau ou encore du café. Le malade doit rester au lit et doit chercher à dormir.

#### Observations Generales.

Le traitement ci-dessus doit être continué pendant plusieurs heures s'il le faut, car c'est opinion erronée que de croire que des personnes ne peuvent pas recouvrer parceque la vie n'apparait pas aussitôt ; car des personnes ont été ramenées à la vie après plusieurs heures d'un travail constant.

#### Apparences qui accompagnent generalement la Mort.

Lorsque la respiration et les mouvements du cœur ont entièrement cessé ; les paupières sont généralement à demi fermées ; les prunelles dilatées ; les mâchoires serrées ; les

#### 2.—Expiration.



Position du Corps suivant la Methode du Dr. Silvester pour produire la Respiration.

doigts à demi-contractés ; la langue approchant au bord des lèvres, et les lèvres et les narines couvertes d'écume. Le froid et la paleur du corps augmentent.

#### Precautions.

Prévenez et empêchez la foule de personnes inutiles autour du malade, et surtout s'il est dans un appartement.

Evitez les usages vulgaires ; et ne laissez pas le corps sur le dos avant d'avoir pourvu à la position de la langue.

Ne pendez jamais le corps par les pieds.

Ne mettez pas non plus le malade dans un bain chaud si ce n'est par prescription d'un médecin, et même alors ce moyen ne doit être employé que comme un excitant momentanément.



## LES VICES REDHIBITOIRES EN CANADA.

Vices redhibitoires dans l'espèce bovine.



VANT la loi toute spéciale de 1838, les articles 1641 et 1648 du code civil en France constituaient seuls la base de la législation en matière de vices redhibitoires. Citons donc les articles, car la loi spéciale n'est que le développement des principes qu'ils présentent. "Le vendeur est tenu de la garantir, à raison des défauts cachés de la chose vendue, et qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus.

L'action résultant des vices redhibitoires, doit être intentée par l'acquéreur dans un bref délai, suivant la nature des vices et l'usage des lieux où la vente a été faite."

M. le Rédacteur, je vais vous donner à vous et à vos lecteurs, connaissance de vices redhibitoires réputés par la loi de 1838.

Sont réputés vices redhibitoires

Et donneront seuls ouverture à l'action résultant de l'article 1641 du code civil, dans les ventes ou échange d'animaux domestiques ci-dessous dénommés, sans distinction des localités où les ventes et échanges auront lieu, les maladies ou défauts ci-après, savoir :

Pour le cheval, l'âne ou le mulet, la fluxion périodique des yeux, l'épilepsie, ou mal caduc, la morve, le farcin, les maladies anciennes, de poitrine ou vieilles courbatures, l'immobilité, la pousse, le cornage chronique, le tic sans usure des dents, les hernies inguinales intermittentes, la boîteie intermittente pour cause de vieux mal.

Pour l'espèce bovine, la phthisie pulmonaire, l'épilepsie, ou mal caduc, les suites de la non-délivrance, le renversement du vagin ou de l'utérus, après le part chez le vendeur.

Pour l'espèce ovine, la clavelée : cette maladie reconnue que chez un seul animal, entraînera la redhibition de tout le troupeau. La redhibition ne peut avoir lieu que si le troupeau porte la marque du vendeur.

Le délai pour intenter l'action redhibitoire

Sera, non compris le jour fixé pour la livraison, de trente jours pour le cas de fluxion périodique des yeux et d'épilepsie ou mal caduc ; et de neuf jours pour tous les autres cas. Si la livraison de l'animal a été effectuée, ou s'il a été conduit, dans les délais ci-dessus, hors du domicile du vendeur, les délais doivent être augmentés

d'un jour par trente-cinq milles, mesure anglaise, de distance du domicile du vendeur, au lieu où l'animal se trouve.

Dans tous les cas, l'acheteur, à peine d'être non recevable, sera tenu de requérir, dans le délai ci-dessus mentionné, un médecin vétérinaire approuvé qui devra dresser procès verbal ; la requête sera présentée à un avocat, selon la loi de ce pays-ci, et ensuite présentée immédiatement au juge, qui nommera un ou trois experts, qui devront opérer dans le plus bref délai.

La demande préliminaire de conciliation et l'affaire seront jugées comme matière sommaire.

Si pendant la durée des délais fixés par la cour, l'animal vient à périr, le vendeur ne sera pas tenu de la garantie, à moins que l'acheteur ne prouve par un ou trois vétérinaires que la perte de l'animal provient de l'une des maladies spécifiées dans le procès-verbal.

Le vendeur sera dispensé de la garantie résultant de la morve et du farcin pour le cheval, l'âne et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine, s'il prouve que l'animal depuis la livraison, a été mis en contact avec des animaux atteints de ces maladies.

La loi punit ici l'individu qui avec connaissance de cause vend un animal pour sa valeur et qui sait qu'il ne pourra remplir le devoir auquel il est désigné.

Pour se mettre à l'abri du recours

Le vendeur doit dénoncer la maladie avant la vente ; alors comme il n'y a plus fraude, que l'acheteur a été averti, qu'il a acheté avec connaissance de cause, l'action n'existe plus.

Certains vendeurs plus adroits encore que ceux qui taisent une maladie existante, vendent en déclarant, en général, qu'ils entendent s'affranchir de la responsabilité des vices redhibitoires, ou comme dit l'habitant, qu'ils ne le garantissent pas sain.

C'est là une ruse que les tribunaux doivent atteindre : car, avec cette formule, appliquée aux maladies mêmes les moins dissimulables, on arriverait à éluder la loi. Pour ma part, je crois que pour être affranchi de l'action en recours, le vendeur doit avoir bien nettement et bien positivement annoncé la maladie même qui affecte l'animal ; alors, et seulement alors, le recours n'existe plus.

Sur la question des débris, on a trente jours pour exercer l'action redhibitoire en cas d'épilepsie, à cause de l'intermittence souvent même plus longue des accès ; pour tous les autres cas on a que neuf jours,

sauf la fluxion périodique des yeux qui est aussi de trente jours.

Certains tribunaux ont cependant jugé que le vendeur devait avoir été assigné dans les délais fixés, mais cette jurisprudence ne tiendra pas.

#### HYGIENE PREVENTIVE.

**L'**ELEVEUR devrait tout prévoir, afin de prévenir et ne pas avoir à guérir. Ainsi dans les années pluvieuses et humides, il contrariera les effets de l'humidité en ajoutant à la ration du sel; il fera mieux, il tonifiera par des boissons ferrugineuses.

Dans les chaleurs, il acidulera la boisson par une addition de vinaigre.

Dans les années où les foins seront altérés, mouillés, vaseux, etc., il corrigera les principes délétères de ses fourrages, par les moyens que nous avons indiqués, et il ajoutera le palliatif le plus sûr, les eaux ferrugineuses.

Je parle de ce moyen parce que je le crois extrêmement efficace. Il donne du ton à l'estomac, prévient les dérangements du système digestif, les altérations, les appauvrissements du sang, point de départ des maladies les plus graves. Mais, me dira-t-on, comment charger de fer l'énorme quantité d'eau nécessaire à un troupeau de bœufs et de chevaux?

Les carbonates, les oxydes de fer, les sulfates sont à bas prix; les limailles, les vieilles ferrailles, les crasses de forge sont presque pour rien. On remplirait ainsi un fond de barrique ou le bétail s'abreuve, et l'eau se trouverait ainsi chargée. Les principes ferrugineux, en ayant le soin de percer le fond de la barrique de quelques petits trous et remplir la barrique de crasse de forge, jusqu'aux deux-tiers. L'eau à boire devrait rentrer par le fond, traverser la couche de fer, et de charger ainsi d'élément ferrugineux. Encore une fois, ce serait une dépense bien minime, et qui rendrait les plus grands services à nos fermiers.

D'un autre côté, ils ne pourraient jamais porter trop de précautions à leurs animaux, attendu qu'ici, ils n'ont pas l'avantage qu'ont nos fermiers français d'avoir sous la main un vétérinaire expérimenté en cas de maladie.

Croyant d'abuser trop des colonnes de votre journal, j'abrège, pour ce numéro, ma correspondance.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

EUGENE FENIQU, Médecin Vétérinaire.

#### SERRE CHAUDE.

**C'**EST dans la serre chaude que les fleurs et les plantes d'ornements sont cultivées et atteignent leur perfection, elles sont alors groupées avec art pour frapper les regards de leurs mille couleurs et de leurs formes élégantes. Maintenir une atmosphère également chaude et humide, ne jamais permettre une chaleur sèche, un soleil brûlant ou la moindre gelée. Arroser abondamment les plantes dont les fleurs ne souffrent pas du contact de l'eau. Employer quelques fois du purin étendu d'eau jusqu'à ce que les plantes soient arrivées à la fin de la floraison. Elles prennent ainsi de la vigueur et supportent plus facilement leur sortie de la serre chaude. Tenir à la lumière les plantes en voie de croissance et les tourner fréquemment. Il faut enlever les plantes aussitôt qu'elles ont perdu leur beauté, ou qu'elles sont attaquées par les poux ou la rouille. C'est l'époque à partir les boutures de rosiers, de verveines, de pétunias, de fruchsias, geraniums et des autres plantes semblables.

Les serres destinées aux vignes et aux fruits n'exigent que peu de soins pendant ce mois, si ce n'est le maintien d'une température égale et assez basse et la protection contre l'humidité et les mulots. Si on craint l'humidité il suffit de placer un morceau de chaux d'une livre à chaque pied de vigne. Dans les serres où on maintient une température modérée il est trop tôt pour relever les vignes et les préparer à une nouvelle pousse. Pourtant si on désire une récolte très-hâtive on attachera la vigne aux échallas, on arrosera avec du purin et la température sera maintenue entre 45° et 50°, rarement plus haut et jamais de gelée.

#### Pechers et abricotiers.

Les mêmes soins avanceront leur floraison dans l'espace de quinze à vingt jours. Chaque fois que la rouille apparaît, il faut seringuer les plantes avec de l'eau chargée de soufre.

#### Fleurs de salon.

Pendant les nuits froides, les fleurs doivent être éloignées des fenêtres et placées au milieu du salon. Tant que la température extérieure se maintient à 35° il ne faut aérer que le moins possible et pendant quelques minutes seulement.

Le feuillage des plantes doit être nettoyé avec soin à l'aide d'une éponge, puis arrosé avec précaution en donnant la quantité d'eau nécessaire à chaque espèce.

## TRAITE D'AGRICULTURE PRATIQUE.

### AVANT PROPOS.

**L**A plus ancienne et la plus noble de toutes les professions est, sans contredit, l'agriculture ; surtout celle qui est comprise sous le titre de grande et moyenne culture, dont on va traiter ici, et que l'on propose d'introduire dans les Séminaires et Colléges du Bas-Canada.

Comme il n'y a point d'état plus honnête et plus indépendant que celui du cultivateur, qu'il n'y en a point de plus propre à former de robustes défenseurs de la patrie, on ne saurait trop faire pour l'encourager et l'améliorer.

L'impulsion donnée aujourd'hui à l'éducation, dans ce pays, offre le moment le plus favorable, pour faire connaître aux cultivateurs les nouvelles méthodes, les améliorations et les perfectionnements introduits, dans l'agriculture, qui est l'art de cultiver la terre, de la fertiliser et de lui faire produire sans l'épuiser, le plus de quantité possible, de grains, de fruits, et généralement de tous les végétaux, qui servent aux besoins de l'homme et sont destinés à augmenter ses jouissances.

On comprend dans la grande culture toutes les exploitations qui exigent depuis deux jusqu'à douze charrues, et dont le principal objet est la culture des céréales.

Dans la moyenne culture, sont placés les petites fermes et métairies, où l'on cultive les céréales et où l'on s'adonne souvent à l'éducation et l'engraissement des bestiaux et qui fournissent des œufs, des volailles, du beurre, du fromage, de la viande, des bestiaux &c.

La dernière classe est celle de la petite culture, qui comprend les travaux qui se font à bras d'homme, comme le jardinage.

Mais comme nous avons traité du jardinage dans la première partie, nous nous bornerons dans la seconde, à parler des deux premières classes généralement, sans distinction de grande et de moyenne culture, puisque ce que nous en dirons peut s'appliquer aux deux, et que dans le fait, nos cultivateurs s'adonnent généralement aux travaux et à l'industrie affectés en Europe pour chacune d'elles séparément.

Pour procéder méthodiquement, je diviserai mon travail en sept chapitres principaux, dans lesquels j'introduirai différentes matières, comme suit :

#### Des animaux.

Le bœuf, le taureau, la vache et les veaux, le cheval, la jument et les poulains, le bœlier, la brebis, et les agneaux, le verrat et la truie, le chien et la chienne, le chat et la chatte, le coq et la poule, les dindons, les oies, les canards, les pigeons et leurs petits ; on traitera de leur utilité, des soins qu'on doit leur donner, des maladies auxquelles ils sont sujets, et des remèdes dont on doit faire usage.

#### Des batiments.

Maison, fourni, grange, étable, écurie, bergerie, laiterie, boutique, porcherie, poulailler, pigeonnier, puits.

#### Des semailles.

Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, le maïs ou blé-d'Inde, le topinambour,

les pois, les fèves, betterave champêtre, carottes, chicorée, navets et panais.

#### Des clôtures.

Pieux, perches, haies vives, palissades, plantations d'arbres, parcs, barrières.

#### Des engrais.

Algues, charogne, charbon, chaux, compost, excrément, fumier, marne, plâtre, tan, terreau, varec.

#### Des instruments aratoires.

Charette, charrue, faux, faucilles, fléau, fourche, herse, paillasons, pic, pioche, rateau, tombereau, van.

#### Des travaux.

Alterner, assolement, chaulage, défrichement, dessèchement, friche, irrigations, jachères, labour, prairie, récolte, succession de culture.

### ESPECE CHEVALINE.

**L**E cheval est de tous les animaux domestiques, celui qui joint au plus haut degré, l'utile et l'agréable ; aussi on en fait un grand cas, et on en prend un soin particulier, il mérite la préférence pour les travaux champêtres ; il double le pas lent du bœuf et donne un fumier bien supérieur à celui de cet animal, et il est un objet de commerce avantageux ; pourquoi on ne saurait trop en recommander la multiplication et l'usage à tous les agriculteurs du Canada.

La race du cheval canadien est excellente, quoique petits, ils sont robustes et pleins de feu ; s'ils étaient mieux soignés, dans leur enfance, ils seraient d'une plus haute stature, et conséquemment plus recherchés et d'une plus grande valeur ; il est reconnu qu'ils soutiennent, mieux que ceux de l'Amérique, les chaleurs et les travaux des Antilles, où ordinairement ils sont transportés et justement appréciés.

Tout propriétaire qui désire se livrer à la propagation des chevaux doit d'abord se procurer un étalon qui se rapproche le plus de la perfection, ainsi que des juments poulinières de belle taille.

Par ce moyen on se procure de beaux poulains, auxquels on doit porter des soins particuliers, comme de les bien nourrir, de les tenir à l'abri des froids, l'hiver, et des grandes chaleurs, l'été ; ne les point faire travailler avant qu'ils soient parvenus à leur grandeur, et n'aient acquis de la force pour supporter le travail ; encore doit-il être modéré dans les commencements et augmenté petit à petit.

On ne doit les laisser boire que six à sept mois ; si, par quelque accident, les mères ne peuvent les allaiter, on les élève aussi facilement que les veaux, en les faisant boire avec les doigts, du lait de jument ou de vache.

Quand on veut les sevrer on les sequestre des mères, on les nourrit au foin, en leur donnant de l'eau blanche, mais jamais le son avec lequel elle a été faite ; on le donne aux cochons, ou aux volailles. Si on les met à l'herbe, on doit leur faire un enclos à part ; quand on

les tient à l'écurie il faut qu'ils y soient sèche-ment, leur ôter la litière tous les jours, et les brosser tous les deux jours. On ne doit les étriller qu'au bout d'un an, et légèrement dans les commencements ; on les nourrit au foin et aux grains concassés dans les principes.

Les chevaux et les juments doivent être nourris au foin, étrillés tous les jours et changés de litière ; leur écurie doit être bien aérée et balayée tous les jours ; c'est le meilleur moyen de les tenir en bonne santé et de leur faire éviter les maladies auxquelles ils sont sujets, comme l'enflure des jambes, l'obésité, le gras-fondu, la foulure et diverses maladies de la peau, la gourme et la pousse.

#### L'OBESITE.

**EST** la corpulence et l'excès de graisse : les causes sont le repos continu et les plantes et semences mucilagineuses qu'on leur prodigue : on doit dans ce cas retrancher la nourriture trop riche, leur donner de la paille et du son, les promener tranquillement une heure matin et soir, et augmenter tous les jours le temps et les difficultés de l'exercice.

#### GRAS-FONDU.

**ETTE** maladie se manifeste par le dégoût, l'agitation, l'inquiétude, l'action de se coucher, et de regarder sans cesse son flanc ; le battement, plus ou moins violent de cette partie ; mais le signe le plus certain de cette maladie est une excrétion de muscosité ou de glaire épaisse, que le cheval rend par le fondement. Cette maladie provient ordinairement de purgatifs violents.

Le gras-fondu est quelquefois accompagné de la courbature, ou de quelque autre maladie aiguë, ou de la fourbure ; lorsqu'elle est simple, il est rare que les suites en soient funestes ; elle cède néanmoins, dans tous les cas, à un traitement métholique et prompt, qui consiste dans des saignées répétées, dans des breuvages et des lavements émollients et rafraichissants.

#### LA FOURBURE.

**EST** une maladie commune dans les chevaux, moins fréquente et moins dangereuse dans les bœufs et les moutons.

Le siège de la fourbure réside dans l'intérieur du sabot ; les symptômes sont la marche boiteuse de l'animal : il allonge une des jambes en avant, il craint de poser le pied sur le terrain ; la douleur du pied malade ; la chaleur de la couronne, et souvent celle du sabot, le battement des deux artères latérales ; l'engorgement des tendons et de leurs graines.

Cette maladie entraîne une multitude d'altérations dans les articulations, cause la gangrène, et fait tomber le sabot.

Le traitement de la fourbure, si elle est causée par la raréfaction des liqueurs, demande des saignées copieuses et brusquées, dans le principe, ainsi que des salins étendus dans des décoctions de plantes acides.

Si la fourbure provient d'un repos constant, elle exige des sudorifiques moins actifs, et des purgatifs.

Si le mal n'a pas défiguré le sabot, et que la douleur du pied soit peu forte, on conduit le

cheval à l'eau, où on baigne les extrémités, ou bien à la maison dans de l'eau fraîche vinaigrée, et mêlée de sel amoniac.

Si les parties sont bien affectées et douloureuses on doit sacrifier verticalement et profondément la couronne dans toute son étendue, et on tient le pied saignant dans l'eau jusqu'à ce qu'il se saigne plus ; quand il est retiré et sec on remplit l'intérieur du pied de plumasseaux imbibés, d'huile de laurier bien chaude, et on enveloppe la couronne, le talon et le sabot d'un cataplasme de suie de cheminée, bien cuite et pulvérisée, délayée avec du fort vinaigre, que l'on doit humecter, avec du vinaigre, toutes les quatre heures.

#### LES DARTRES.

**ES** maladies de la peau, sont les dartres, la gale et le farcin. On distingue deux sortes de dartres, l'une *farineuse* et l'autre *vive*. On reconnaît la première, lorsqu'en écartant le poil de la partie affectée, on découvre une multitude de petites pustules presque imperceptibles, le poil tombe peu à peu, et la peau se couvre d'écaillés qui se dissipent sous la forme d'une poudre blanche. La seconde se reconnaît à la tumeur brûlante formée de petites pustules réunies et enflammées ; la matière qui en découle cause beaucoup de douleur à l'animal, il se gratte si fréquemment qu'il s'oppose à la guérison des plaies.

On attribue la cause des dartres aux écuries humides et mal-propres, à la boue des rues, aux travaux excessifs l'été, aux mauvais aliments et surtout à la disproportion du sujet.

Comme cette maladie se communique, il est bon que ceux qui soignent les animaux dartsieux prennent des précautions pour ne la point prendre, et mettre dans un appartement séparé les animaux qui en sont malades.

Le traitement des dartres farineuses est lo même que celui du farcin indiqué plus bas ; celui des dartres vives est de n'appliquer aucun remède extérieur, de faire une petite saignée de mettre le malade à la paille et au son mouillé, dans lequel on ajoute deux onces de soufre par jour, si c'est un cheval ou un bœuf ; si c'est un poulain, un veau, un mouton, on n'en met qu'un once ; on donne pour boisson de l'eau blanche, du patit lait, ou de l'infusion de réglisse : les bains conviennent aux chevaux et aux bœufs ; on leur en fait prendre vingt dans huit jours et on les y tient plusieurs heures : en outre les dartres doivent être lavées trois fois par jour, avec une forte infusion de réglisse, tenant en dissolution un gros de sublimé corrosif pour une livre et demie d'infusion, et on couvre la partie affectée pour la défendre des injures de l'air.

#### LA GALE.

**EST** une maladie éruptive, à laquelle tons les animaux domestiques sont sujets, surtout les chiens.

Il paraît que le séjour des animaux dans les écuries mal-saines, et une nourriture de mauvaise qualité en sont très-souvent les causes.

La première attention, lorsqu'un animal en est attaqué, est de le séparer des autres, de le

mettre dans un lieu sec et aéré, et de lui donner une nourriture rafraîchissante.

La gale se guérit plus facilement en été qu'en hiver, et dans les jeunes animaux que dans les vieux.

Il y a plusieurs sortes de gales : la moins dangereuse est celle occasionnée par les insectes appelées acures.

Les frictions de soufre dissous, de mercure déteint dans de la graisse, et encore mieux l'action directe du gaz acide sulfureux, en débarrassent l'animal en peu de jours.

Les autres gales tiennent à l'âcreté des humeurs ; leurs symptômes extérieurs sont, d'abord la rougeur et la démangeaison de la partie affectée, quelquefois des écaillés blanches, ensuite des trous ou des fentes superficielles, d'où sort une humeur très-âcre ; les poils tombent en tout ou en partie.

Lorsque la gale est arrivée à ce point, toutes les humeurs se détériorent, il n'y a plus de sommeil, les aliments ne profitent plus, et l'animal meurt étique.

Le premier moyen curatif, après avoir mis l'animal dans l'impossibilité de se grater, c'est de lui couper le poil sur la partie affectée, de la frotter soit avec un linge rude, une brosse, une étrille, ou une lame de couteau, et de la couvrir d'un linge imbibé d'une décoction de mauve, ou guimauve, qu'on répète jusqu'à quatre fois par jour.

Pendant ce traitement on donnera à l'animal un breuvage, dans lequel on aura fait fondre une once de nitre, et deux de tartre ; une pinte pour les gros animaux, et un demiard pour les petits, est la dose convenable, chaque jour le matin : tous les trois ou quatre jours, si son effet n'est pas marqué, on pourra ajouter à ce régime un bol composé d'une once de fleur de soufre, et de quatre gros d'antimoine diaphorétique non lavé et en poudre, incorporés dans du miel.

Une infusion de tabac dans l'urine humaine, dont on frotte deux fois par jour la partie galeuse, est un remède vulgaire qui produit souvent d'excellents effets, ainsi que l'emploi de l'huile empyreumatique, (brûlée) surtout pour les petits animaux, comme les brebis.

#### LE FARCIN.

CONSISTE dans une éruption cutanée de boutons ronds, ou de tumeurs longues et étroites, que l'on désigne sous le nom de cordons ; quelques unes de ces tumeurs s'abcèdent et suppurent, d'autres se résolvent, d'autres se terminent en durillons et forment des ganglions.

On distingue deux sortes de farcins, l'un *malin* et l'autre *benin* ; tous deux sont contagieux et exigent conséquemment l'éloignement de l'animal qui en est affecté.

Les causes sont, 1o. Le long repos. 2o. Une nourriture abondante. 3o. L'avoine et le foin nouveaux. 4o. Le contact d'un animal attaqué de farcin. 5o. Le séjour dans des écuries mal-propres, humides, et infectées par des animaux farcineux. 6o. Le passage subit de l'air dans l'eau, et de l'eau à l'air froid.

Le vrai remède de cette maladie n'est pas encore découvert ; on emploie, en attendant, la saignée, on tient l'animal à un régime très-

doux, au son, à l'eau blanche ; en lui administre des lavements émollients, des breuvages purgatifs, dans lesquels on fait entrer l'*Aquila alba* diaphorétique.

Outre ces remèdes extérieurs, on est quelquefois obligé d'en employer d'intérieurs, l'onguent d'althea, ou l'onguent napolitain, dont on frotte légèrement les tumeurs.

L'extirpation des boutons ou des cordes du farcin est recommandée dans le commencement du mal, avec un instrument tranchant, ou la cautérisation, avec le cautére actuel.

#### LA GOURME.

ON ne connaît pas la cause de cette maladie, il semble que c'est une crise que les animaux doivent éprouver dans leur jeune âge.

Elle se manifeste par un simple écoulement d'humeur, par les naseaux, avec, ou sans une fièvre, avec une toux ; lorsqu'elle est sans ces accompagnements, elle est facile à guérir.

On met le malade à la paille et à l'eau blanche, on lui enveloppe la ganache d'une peau d'agneau, la laine en dedans, après avoir frotté les glandes lymphatiques avec un peu d'onguent d'althea.

Si au milieu de la glande engagée on sent une pelote dure, et que la douleur soit vive, il faut favoriser la formation du pus, en appliquant un cataplasme de quatre oignons blancs et quatre poignées de feuilles d'oseille, le tout cuit et incorporé dans du saindoux.

Quant à la gourme accompagnée de fièvre, de dégoût, de tristesse, de battement de flancs, de toux pénible, de difficulté de respirer, elle est plus rebelle ; la saignée est utile dans ce cas, lorsque surtout l'inflammation est considérable. Des décoctions de plantes émollientes en vapeur, en injections et en cataplasmes font un grand bien : quelquefois un cautère, ou un séton, devient indispensable.

#### LA POUSSÉ

EST une maladie dont la nature et le siège sont inconnus ; elle est caractérisée par des signes assez faciles à saisir quand ils sont portés au dernier degré, mais difficiles quand l'affection n'est pas grave.

Le symptôme le plus apparent est une certaine gêne de la respiration : dans le temps de l'inspiration l'élevation graduée et régulière des côtes, tandis que dans l'expiration le mouvement d'abaissement est à peine commencé qu'il s'arrête subitement, s'interrompt pour recommencer et achever de se faire ensuite tranquillement ; c'est là les signes caractéristiques de la pousse.

Les causes présumées de cette maladie sont le trop de nourriture, une nourriture échauffante et continuellement sèche, une exercise trop forte immédiatement après la réplétion de l'estomac, enfin l'hérédité.

Il n'y a point de remède à cette maladie dont la bonté ne soit contestée. Le seul propre à faire servir longtemps l'animal qui en est affecté, est de lui donner des aliments qui, sans être échauffants, donnent sous un petit volume beaucoup de matière nutritive, telle que les na-

vets, le foin ou la luzerne coupés et donnés en ver, à supprimer le foin sec, à le remplacer par de bonne paille et à les éloigner de la reproduction.

### ESPECE BOVINE

LES Boeufs sont des taureaux chatrés, ou tournés comme on dit en Canada : on leur fait cette opération pour les rendre plus dociles et traitables, aussi en tire-t-on de grand service pour les travaux champêtres et un bon prix, quand il ne peuvent plus en rendre, en les vendant au boucher : ils méritent donc à ces égards les soins des bons cultivateurs.

L'espèce bovine quoique d'une moyenne taille dans ce pays est bonne, les bœufs sont forts et dociles, et les vaches bonne laitières ; leur seul reproche est leur petite taille.

### Amélioration et nourriture.

Pour corriger ce défaut et faire leur profit les cultivateurs doivent en améliorer l'espèce par le choix des plus beaux taureaux du pays ou de l'étranger, n'élever que les plus beaux écrois. Par ce moyen dans peu d'années, ils se trouveront avoir de beaux et bons animaux qui par leur forces rendront de plus grands services, et par le haut prix qu'ils obtiennent dans les marchés compenseront amplement les peines et soins qu'on leur aura données.

Le choix d'un taureau est d'une plus grande importance qu'on ne s'imagine : le croisement des animaux est reconnu être un moyen certain d'amélioration de l'espèce ; les cultivateurs aisés et qui entendent leurs intérêts doit vent sacrifier quelque chose pour se procurer un taureau anglais ou américain, et porter aux élèves une attention et des soins particuliers. Ils doivent se souvenir du proverbe *qu'on a rien sans peines*.

La nourriture ordinaire des bœufs pendant l'hiver est la paille, à laquelle les cultivateurs qui entendent bien leur intérêt, ajoute, de temps à autres du foin, même des naviaux, des patates et autre légumes, enfin de les trouver le printemps en état de reprendre les travaux ils ont soin de tenir leurs étables propres et bien aérées, d'enlever leur litières souvent pour éviter les maladies que leur mal-propreté cause ils les font sortir toutes les fois que le temps le permet, les menant à l'abreuvoir, deux fois par jour et les rentrant soigneusement quand le temps est froid.

On devrait leur nettoyer le corps quand ils sont sales : le pansement à la main leur est aussi utile et salutaire, qu'aux chevaux. On en doit faire autant pour le taureau et les vaches.

Si on veut tirer tout le profit possible des vaches et leur faire donner beaucoup de lait, outre la nourriture ordinaire aux bœufs, on ajoute deux bouëttes par jour, matin et soir, de son mouillé ou de légumes cuits. On doit les traire deux fois par jour et ne cesser qu'un mois ou deux avant qu'elles vèlent ; on doit les surveiller, en tout temps, mais plus particulièrement quand elles sont prêtes à vèler les soins doivent être doublés, quand elles ont des veaux ; ces faibles animaux demandent à les partager avec leurs mères, et comme ces soins sont les mêmes que ceux déjà indiqués

pour les juments et les poulins on doit y avoir recours et s'y conformer.

### MALADIES DE L'ESPECE BOVINE.

LES tumeurs sont presque les mêmes que celle des chevaux et se soignent de même ; mais une maladie plus particulière aux bêtes à bornes est le charbon. L'inflammation la plus vive et la plus prompte à dégénérer en abcès de mauvaise qualité, en gangrène, constitue le caractère essentiel du charbon. On en distingue deux espèces, l'une simple et l'autre maligne ou pestilentielle.

### LE CHARBON SIMPLE.

Elle se manifeste par une élévation sensible et prompte sur la peau de l'animal, accompagnée d'une grande chaleur ; peu de temps après, le milieu de la tumeur s'affaisse, devient moins sensible et douloureuse et se remplit d'une tumeur purulente ; ensuite la gangrène se manifeste si l'on n'y remédie, et les bords de la partie gangrénée restent durs et enflammés pendant quelque temps. Durant le cours de la maladie les fonctions vitales languissent un peu, sans que les fonctions de l'estomac en souffrent une altération marquée.

Le trop long séjour dans des étables mal propres, la mauvaise qualité des eaux et des aliments, la trop grande chaleur de l'atmosphère et la disposition particulière de l'animal, sont les causes ordinaires de cette maladie.

Douze heures après l'apparition de la tumeur il faut couper le poil et appliquer sur la partie un onguent fait avec un demi-once de mouches cantharides et autant d'euphorbe, incorporés dans trois onces d'onguent de laurier ; ce remède est-il sans effet, on doit alors pratiquer dans différents endroits de la tumeur de profondes scarifications et appliquer de nouveau les vésicatoires, en ayant soin de les faire entrer dans les incisions et d'augmenter l'action de l'onguent, en présentant à la partie une belle rouge. L'escorche étant tombé, on panse l'ulcère avec le digestif animé avec de l'eau de vie camphrée jusqu'à parfaite guérison.

On recommande comme un spécifique assuré, des feuilles de menthe pilées avec de l'huile et appliquées trois à quatre fois par jour sur le bouillon ; si faute d'avoir été prise à temps la maladie continue à faire des progrès, on fait prendre à l'animal des potions faites avec des feuilles de menthe et de la theriaque bouillie dans du vin blanc.

### LE CHARBON ESPECE MALIGNNE.

ANNONCE par le dégoût, le tremblement, l'abattement des forces, la fièvre et une chaleur manifeste aux oreilles, aux cornes, aux extrémités, qui précèdent l'éruption et qui persiste quelquefois après. D'autre fois cette chaleur ne se manifeste que là où doit se montrer la tumeur, quoi qu'il en soit, dès l'apparition de la tumeur il faut procéder sur le champ à l'amputation et à toucher les taches de cangrène avec un fer rougi jusqu'au vif ; ensuite penser l'ulcère avec un onguent de deux onces de styrax, de deux drachmes de térébentine et d'un drachme de quinquina en poudre. Si l'ulcère tend à suppurer ou à suppure, il suffit de donner un

brouvage d'un once de thériaque d'une demi-livre de décoction d'oseille et d'une demi once de camphre dissous dans l'eau de vie ; si la suppuration est imparfaite, si le plus est sanguinolant, dissous et fétide, il convient d'avoir recours au breuvage d'assa fétida, de gomme ammoniac à la dose d'une demi once de chaque bouillie dans une livre de bon vinaigre. Si malgré ces remèdes la mortification fait des progrès, on doit administrer le quinquina, l'épécacuanha, le champhre dans une décoction de genièvre macérée dans le vinaigre. La plaie se pense avec le digestif plus ou moins animé jusqu'à la parfaite guérison. L'ulcère cicatrisé, on achève la cure par une médecine d'une once feuilles de sené, sur laquelle on jette une livre d'eau bouillante, on y ajoute un once d'aloès et deux drachmes de camphre afin d'entraîner au dehors un reste d'humeurs. Le Belier est le mâle de la brebis et le mouton est le bélier châtré.

#### ESPECE OVINE.

**L**ES animaux dans le pays sont petits et peu chargés de laine. Leur seul mérite est d'être exempts des maladies épidémiques qui attaquent si fréquemment les troupeaux d'Europe.

L'intérêt des cultivateurs ici est d'en améliorer l'espèce au moyen de beaux béliers étrangers, qui les dédommageront amplement par l'abondance de leur laine, le haut prix de leur viande dans les marchés, qui doublent le produit des nôtres.

La nourriture des moutons, l'été, se trouve dans les pâturages, celle d'hiver consiste dans un peu de foin, dans du pesas et quelques racines et plantes légumineuses, comme patates, naveaux, carottes, feuilles de choux, on y ajoute par fois de l'avoine et de l'orge moulus.

La partie la plus précieuse de ces animaux est la laine. La blanche est la plus estimée. La tonte se fait le printemps, lorsque les grands froids ne sont plus à craindre. Lorsqu'elle est achevée, on la plie et lie, avec de la paille ; on la tient en hottes dans un endroit sec, à l'abri du soleil et de la poussière. Les laines se conservent plus longtemps en suint que dégraissées, en sorte qu'on doit les garder dans cet état jusqu'à ce que l'on veuille les employer.

#### Préparation de la laine.

La première dépuration de la laine et qui enlève la presque totalité des ordures est, après avoir tiré les diverses sortes de luine qui composent une toison, de les mettre séparément dans des paniers, qu'on place sur le courant d'une rivière ou d'un ruisseau et qu'on retire et plonge de temps en temps, avant soin de remuer la laine avec un râteau à dents de bois, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus d'ordures, alors on les retire et on les fait sécher au soleil.

La seconde opération, avant de l'employer, consiste à faire chauffer un bain composé de deux tiers d'eau et d'un tiers d'urine, au point qu'on y puisse pourtant tenir la main sans la brûler, dans lequel on met la laine ; on l'y laisse une demi-heure ; ayant soin de la remuer avec une fourche de bois ; on l'en retire ensuite, on l'égoute, on la lave par petite quantité dans une rivière ou un ruisseau, jusqu'à ce

qu'elle ne trouble plus l'eau, et on la fait sécher avant de l'employer.

Si on n'est pas à portée d'une rivière ou d'un ruisseau, on plonge les paniers remplis de laine dans une cuve pleine d'eau claire, qu'on renouvelle jusqu'à ce qu'elle ne soit plus troublée par ce lavage.

#### Elevage des agneaux.

On doit avoir un œil attentif sur les brebis prêtes à mettre bas, les tenir séparées des autres, les mieux nourrir afin de les mettre en état d'allaiter leurs agneaux.

Aussitôt après la naissance de ceux-ci, il faut leur donner une litière sèche, s'ils naissent dans la bergerie, et si c'est au champ, les ramener doucement au logis ; ne les point exposer, ni leurs mères, à la pluie, ne les point mener au champ, tant qu'il y a de la rosée.

On sèvre les agneaux à deux mois, quand ils naissent dans le temps des herbes, et plus tard quand ils naissent avant ; on les sépare pour cela de leurs mères qu'ils oublient facilement on châtro les mâles à deux mois ; quelques-uns recommandent de couper la queue à trois ou quatre doigts à la naissance.

#### Maladies de l'espèce ovine.

Ces animaux sont sujets aux maladies épidémiques déjà décrites pour les chevaux et les bœufs, mais plus particulièrement au charbon, au claveau, au mal rouge, à la pourriture, aux diarrhées, que nous allons signaler pour en éviter les funestes effets.

#### LE CHARBON DES MOUTONS.

**L**IFFERE de celui qui affecte les autres animaux, en ce qu'il se manifeste aux parties dénuées de laine, par un gros bouton, dur et âpre, dont le centre est noir, qui fait des progrès rapides, et parvient à la grandeur d'une piastre.

Vers le milieu et tout autour de cette tumeur enflammée, il s'éleve des vessies remplies d'une sérosité âcre, caustique, qui en coulant fait l'effet d'un corrosif, et communique le mal aux parties voisines ; quelquefois les environs de cette tumeur sont de couleur livide, et donnent des marques visibles de gangrène.

Ce mal est contagieux, et exige conséquemment qu'on tienne à part les bêtes qui en sont atteintes. Lorsque le mal est accompagné de la fièvre, l'animal est abattu, ne rumine plus, et meurt quelquefois le second jour, surtout lorsque le charbon s'affaïsse tout-à-coup, ou qu'il est accompagné de diarrhée.

Aussitôt que le charbon se manifeste, il faut l'amputer, ou le scarifier avec un instrument tranchant, pour le faire dégorger et empêcher les progrès de la gangrène ; le cerner ensuite avec l'esprit de vitriol, ou le beurre d'antimoine ; étuver la partie avec de l'eau-de-vie camphrée ; ou avec une décoction de rue, ou de quinquina, une infusion de sabbine et de sauge saturée de sel ammoniac, dans du bon vin ; toucher toutes les parties livides avec l'esprit de vitriol ; faciliter la chute de l'escarre avec du beurre ; aussitôt tombée panser la plaie avec le digestif ordinaire ; laver la plaie, à chaque pansement, avec du vin chaud ; donner, dans le cours de la maladie, si la fièvre n'est pas forte, des breuvages de deux drach-

mes de genièvre dans un verre de vin, et terminer la cure par un purgatif de deux drachmes de feuilles de sénéc, de pulpe de tamarin, et de sel de nitre, sur lesquels on verse une demi-livre d'eau bouillante.

#### CLAVEAU, CLAVELEE, PESTE, PICOTTE.

**M**ALADIE bien à craindre ; elle fait des ravages plus considérables qu'aucune autre ; elle a des effets aussi funestes sur les animaux que la picotte sur les hommes ; on prétend même, que comme la picotte, elle ne s'attrappe qu'une fois, et qu'elle peut s'inoculer.

On conseille, pour arrêter les progrès de cette maladie d'assommer les premiers animaux qui en sont atteints, et de les enterrer profondément avec leur peau, tant la contagion de cette épidémie est redoutable. Avant d'avoir recours à un moyen aussi violent, la prudence veut que l'on constate la maladie.

On distingue deux sortes de claveau, l'un *benin* et l'autre *malin* ; ce dernier est confluent, c'est-à-dire, que les boutons sont petits, abondants et serrés les uns contre les autres ; les symptômes en sont plus graves ; l'éruption est incomplète, les boutons s'applatissent, se dessèchent, noircissent, sans contenir de pus ; une morve épaisse découle des narines ; la tête enfle, les yeux se ferment, la respiration devient pénible ; les animaux en reviennent rarement.

Au premier symptôme de la maladie on doit séparer les bêtes qui en sont atteintes des autres ; on place des baquets plein d'eau, aiguisée de sel marin et de nitre dans laquelle on y jette quelques poignées de farine de féverolles, ou de recoupes, avec un mélange d'avoine, de son gras, de soufre, afin de nourrir celles qui auront faim.

Si à la suite de la maladie, il survient des dépôts, le berger les ouvrira, lorsqu'ils seront à maturité, et les pansera avec un mélange de térébenthine et de jaune d'œuf.

#### MAL ROUGE.

**C**ETTE maladie attaque tous les ans les bêtes à laine en Europe et comme elle peut se communiquer ici, il sera bon de la connaître pour remédier à ses ravages.

On s'en aperçoit à la marche lente des bêtes qui en sont atteintes, elles s'éloignent du troupeau, en ne broutant que la pointe des herbes, reviennent à la bergerie le ventre plat, l'air triste, les oreilles basses et la queue pendante ; si on les examine, on leur trouve l'œil terne, larmoyant et presque couvert ; le globe et les vaisseaux qui s'y distribuent, les lèvres, les gencives et la langue blanchâtres, ou livides ; les urines rares et coulant lentement ; la tête est souvent gonflée ainsi que les jambes de devant ; elles cherchent l'ombre.

Quand le mal est dans sa force elles portent la tête basse, jusqu'à plonger le museau dans la terre : l'épine du dos se courbe ; les quatre pieds se rapprochent ; les bêtes restent immobiles et meurent. Cette maladie dure de six à douze jours.

Lorsque cette maladie est déclarée, on doit essayer sur les bêtes qui ne sont pas désespérées quelques remèdes, comme plusieurs verres d'une décoction d'écorce moyenne de Sureau ;

quelques jours après on remplacera cette décoction par une autre faite avec la sauge, l'hyssope ou toute autre plante aromatique, en y joignant un gros de sel de nitre, ou deux gros de sel marin par pinte d'eau. On aura soin de ne point exposer les bêtes malades au froid, ou à la pluie.

#### LA POURRITURE.

**A**FFECTE particulièrement les bêtes à laine, c'est une véritable cachexie. Le tempérament mou et pituiteux des bêtes à laine est une des causes de leur disposition à la pourriture ; le régime et l'intempérie des saisons en sont aussi des causes ; pourquoi on doit éviter de les conduire dans des pâturages humides, marécageux et couverts de rosée.

On peut prévenir cette maladie en évitant les causes qui y donnent lieu, c'est-à-dire qu'il faut éloigner les troupeaux des terrains humides et marécageux, ne les conduire aux champs que dans les beaux moments de la journée et lorsque la rosée est dissipée ; les mettre à l'abri des pluies et des brouillards ; leur donner une nourriture saine, telle que du trèfle, de la bonne paille, soit du froment, d'avoine ou de seigle, arrosées avec de l'eau dans laquelle on aura fait fondre du sel ; ne les abreuve que d'eau pure, éviter celles qui sont froides et dures ; les tenir proprement, enlever les fumiers et aérer.

On leur donne un opiat de racine de gentiane pulvérisée, depuis un demi-gramme jusqu'à un décagramme, incorporé avec suffisante quantité de miel, on ajoute quelques pincées de sel, un ou deux grammes de carbonate de soude.

#### La pourriture des pieds.

Une autre maladie particulière aux moutons est la *pourriture de leurs pieds*, qu'on peut regarder comme analogue au panaris des hommes, et elle est contagieuse.

Elle se divise en trois degrés : dans le premier les bêtes boitent peu, elles sont sans fièvre et conservent l'appétit. L'inspection du pied n'offre qu'un peu de rougeur à la réunion des doigts et un léger suintement autour du sabot, quelquefois même seulement de la chaleur.

Les brebis qui ont la maladie au second degré, boitent tout bas, ont de la fièvre, paraissent tristes, mangent mollement et souvent à genoux.

Lorsque la maladie est arrivé au troisième degré, la fièvre est continue, la tristesse et la maigreur des bêtes augmentent, elles se lèvent avec difficulté, leur laine tombe, des dépôts purulents se forment sous le sabot, rongent la totalité de la chair, le font tomber, carient les os des pieds : la pauteur devient insupportable et l'animal meurt.

Si donc les brebis paraissent boiter on en examinera la cause, et dans le cas où l'on reconnaitrait cette maladie, on les mettra à l'infirmerie ; on épongera le suintement sanieux, avec l'eau de Goulard, ou on y appliquera de la poudre de vitriol, de cuivre ; on enveloppera le pied.

Dès que l'on aura découvert par des tâtonnements le point où est l'abcès, on ouvrira le sabot, avec un canif, et on pansera avec de



l'eau de Goulard, ou avec l'acide nitrique, ou muriatique affaibli. Il ne faut pas craindre de tailler dans le vif: tous les jours on fait un pansement.

Quand la maladie est prise à temps, il est rare que cinq à six jours ne suffisent pas pour guérir l'animal; mais comme cette maladie est sujette à de fréquents retours il ne faut pas se presser de cesser le traitement ni de remettre l'animal dans le troupeau.

#### LA DIARRHÉE.

**EST** une maladie dans laquelle les matières fécales sont évacuées plus fréquemment que dans l'état naturel et sortent sous une forme liquide.

La diarrhée qui survient aux moutons et en fait périr un grand nombre, provient d'une indigestion, d'une nourriture trop humide, peu propre à rétablir les forces de l'animal, ou gâtée ou moisie, qui altère les sucs digestifs et débilite l'estomac.

Lorsque la diarrhée n'est point accompagnée de fièvre, de dégoût, de tranchées, ou d'autres accidents, on doit la regarder comme un bénéfice de la nature et ne pas s'empressez de l'arrêter. On la laissera donc durer trois à quatre jours; après quoi il faudra donner, de temps en temps, de l'eau de riz, ou bien, si on veut couper court, un gros de thériaque dans un demi-verre de bon vin.

#### ESPECE PORCINE.

**LE** quadrupède est remarquable par sa conformation, ses habitudes, sa lascivité et sa glotonnerie. Il prospère dans toutes les contrées et est peu difficile dans le choix de sa nourriture.

L'éducation des cochons est d'une facilité extrême; les bénéfices qu'ils donnent sont incontestables; sa chair, son sang, ses entrailles, jusqu'à son poil, tout est profitable, son fumier même est un engrais puissant. Ils fournissent dans les métairies une viande prête à devenir un mets fondamental du repas, ou à assaisonner les herbages, les légumes et les racines potagères, dont l'usage convient aux cultivateurs.

Quoiqu'ils paraissent avoir du plaisir à se vautrer dans la fange, cependant ils n'engraissent jamais dans la malpropreté; en sorte qu'il est avantageux de les laver souvent à grande eau, et de les tenir nets en enlevant leurs ordures et leur donnant souvent de la litière, quand ils sont renfermés dans leurs porcheries.

#### Choix des reproducteurs.

Il y a plusieurs races de cochons, la première est celle à grandes oreilles; mais comme elle n'est ni robuste ni féconde, on a donné la préférence à la seconde, quoique moins robuste, parce qu'elle donne plus de profit au cultivateur, qu'elle s'engraisse plus facilement et plus promptement. Elle a la tête longue et grosse, le front saillant et coupé droit, l'oreille large et pendante. La troisième race a le poil noir et rude, le cou court et gros, le corps large et ramassé. C'est du croisement de ces races qu'est sortie la *race pie*, fort répandue dans le pays et la plus estimée. Elle se distingue par les couleurs du poil mêlé de blanc, de noir et de roux.

Un cultivateur qui entend bien ses intérêts doit avoir soin d'améliorer la race de cochons qu'il possède, si elle n'est pas la meilleure; s'ils sont de la meilleure race il doit la propager, en faisant choix d'un bon verrat; et à cette fin il en choisira un qui ait les yeux petits et ardents; la tête grosse, le cou grand et gros et les jambes courtes et grosses, le corps long, le dos droit et large, d'un an et demi ou de deux ans.

Il doit choisir des truies conformées comme le verrat, du même âge, d'un naturel tranquille et fécondes, avec un ventre ample, des mamelles longues et nombreuses et des soies douces. Elles portent cent treize jours. Leur portée est de huit à douze petits.

#### Porcherie des truies portières.

Aussitôt qu'elles sont pleines, il faut les séparer du verrat et augmenter leur nourriture non pas au point de les engraisser, mais simplement pour qu'elles aient suffisamment du lait pour allaiter la famille naissante.

Quand elles sont délivrées il faut les fortifier en leur donnant un mélange d'eau tiède, avec du lait et de l'orge ramollis par la cuisson, et ensuite tout ce qui sort de la cuisine et de la laiterie qu'on laisse sûr et exprès.

#### Elevage du porc.

Les premiers soins qu'on donne aux cochonnets est de les accoutumer à têter: au bout de trois semaines on doit ôter quelques-uns et n'en laisser à chaque mère que six ou huit.

Au bout de deux mois on les sève et les sépare des mères: on leur donne du petit lait chaud, dans le commencement, dans lequel on délaie du caillé, du son gras, de la farine d'orge, de seigle ou de blé d'inde. Un mois après on augmente leur nourriture de feuilles de choux, de patates et d'autres racines potagères on doit les accoutumer petit à petit au régime ordinaire.

#### ENGRAISSEMENT DU PORC.

**L'ÂGE** pour mettre ces animaux à l'engrais, est lorsqu'ils ont acquis tout leur développement. Les moyens pour les engraisser sont au nombre de cinq. Le premier est la castration; le second le repos; le troisième la nourriture; le quatrième la saignée, et le cinquième les soins.

L'opération de la castration peut se pratiquer à tout âge; mais plus l'animal est jeune, moins les suites en sont dangereuses; on doit choisir un temps doux; car la chaleur ou le froid rendent la plaie dangereuse; le verrat, les truies et leurs petits doivent être châtrés, avant l'engrais, sans quoi leur chair serait dure, coriace, de mauvais goût et peu économique.

Comme le repos convient pour hâter la graisse, on place les cochons à l'abri de la lumière et du bruit, dans une porcherie éloignée des grondeurs.

#### Distribution de la nourriture.

Les semences farineuses sont, sans contredit, les matières les plus efficaces pour l'engrais: on choisit celles qui sont les moins chères et les plus communes dans le canton; ce qui paraît convenir d'avantage et la diversité des aliments cuits et réduits à une certaine consis-

tance. L'expérience a appris que l'usage du soufre mêlé avec de l'antimoine mis dans leur manger, leur était utile.

L'automne est la véritable saison pour mettre ces animaux à l'engrais, elle est plus abondante en fruits sauvages et cultivés, elle fournit les débris des récoltes, les balayures et les criblures des grains, les plantes des jardins, etc.

Un des soins est de dispenser la nourriture, ainsi que la boisson, dans des formes et des qualités et à des heures réglées. Les deux ou trois premiers jours, on ne doit les nourrir que faiblement pour exciter la faim; à mesure que l'on approche du terme de l'engrais et que l'animal gorgé d'aliment n'a plus d'appétit, il faut délayer dans l'eau de la farine mouluée grossièrement et la convertir par la cuisson en une bouillie épaisse; quelques-uns finissent par leur faire manger quelques minots de pois, pour, disent-ils, affermir le lard.

#### Les maladies du porc.

Les maladies particulières aux cochons sont la *brucelle*, la *ratelle*, la *soie* et la *ladrine*.

La boucle est un bouton ou tumeur qui se développe dans l'intérieur de la bouche du cochon et qui y porte la gangrène. On la traite comme la *soie*, ou *poil*, dont il est parlé plus bas.

#### LA RATELLE.

EST une espèce de *boucle*, la différence est que les bubons ou tumeurs de la *ratelle* se forment sur les viscères, ce qu'on ne peut constater qu'après la mort de l'animal; mais quand on la soupçonne, on emploie les remèdes indiqués ci-après pour la *soie*.

La *soie* est une maladie particulière aux cochons, on la nomme aussi le *soyon*, le *poil*. Elle se déclare sur un des côtés du cou, sur les amygdales, à la jugulaire et à la trachée-artère.

Les poils qui couvrent la partie affectée de cette maladie sont hérissés, durs et différents des autres par leur couleur terne.

La douleur vive que l'animal ressent au moindre attouchement, démontre le siège du mal; la soif la précède; la tristesse, le dégoût et l'inertie l'accompagnent; la fièvre augmente avec le mal; l'agitation du flanc et la bave annoncent le danger.

Les principales causes de cette maladie sont, les grandes chaleurs, la sécheresse, la malpropreté des porcheries, l'air corrompu qui s'y renferme, un repos trop absolu ou un exercice violent, le manque de boisson convenable, enfin les aliments putréfiés.

Quoique cette maladie soit aussi dangereuse que le *charbon*, il ne faut pas cependant croire que la guérison soit impossible.

Dès que vous verrez la maladie parvenue à sa dernière période, pratiquez une fosse profonde en terre, jetez y les animaux qui en sont atteints, et après avoir fait brûler de la paille sur eux, recouvrez les de la terre tirée de la fosse et battez la avec force. Mettez ensuite sous des toits séparés les animaux malades, même ceux qui se portent bien, éloignés des autres.

Ne perdez point de temps à enlever la place

où la *soie* commence à se déclarer; au moyen d'un petit crochet de fer on soulève la peau et on coupe le tour avec un instrument tranchant jusqu'au fond de la tumeur; si l'intérieur de la plaie est noir, appliquez y un bouton de feu, à plusieurs reprises, et mettez chaque fois un petit morceau de soufre sur la brûlure.

On donne pour brucavage au malade une infusion de plantes aromatiques vinaigrée, ou de l'eau blanche, dans laquelle on fera dissoudre un peu de sel de nitre: on ne lui donne à manger que trois jours après: la plaie une fois cicatrisée on le purge avec deux gros d'aloès délayé dans de l'eau tiède.

On conseille d'appliquer un bouton de feu à l'endroit où la *soie* a coutume de se montrer, à ceux qui ne sont pas encore malades; on graisse de beurre les plaies et on mêle dans les aliments trois ou quatre gros d'antimoine en poudre très-fine, et autant de sel marin; on ajoute du vinaigre dans l'eau que l'on donne à boire.

#### LA LADRIERIE.

EST une maladie particulière aux cochons, on ne s'en aperçoit que lorsqu'elle a fait des progrès, par des tubercules blancs plus ou moins nombreux sous la langue, qui renferment de petits vers intestins. Le seul moyen pour diminuer les pertes que peut occasionner la ladrierie, c'est de tuer les animaux qui en sont atteints; leur chair est molle et fade; mais n'est pas nuisible à ceux qui en mangent. On ne connaît ni la cause, ni le remède de cette maladie.

#### ESPECE CANINE.

BEAUCOUP d'écrivains ont fait l'histoire du chien, on la trouve tracée de main de Maître dans Buffon; je n'en parlerai ici que sous les rapports d'utilité agricole et me bornerai à deux espèces, les chiens de berger et les chiens de basse-cour.

#### Le Chien de Berger.

Est de la première nécessité dans une ferme qui possède un troupeau de bêtes à laine. Il est généralement petit, noir, couvert de longs poils, principalement sous la queue, ses oreilles sont droites; il est peu sociable, mais il remplit ses fonctions avec intelligence et une activité remarquables; instruit des intentions de son maître il veille à ce que le troupeau ne dévore pas les récoltes; il le rassemble, le dirige vers tel ou tel point: que de soins fatiguants, que d'allées et venues, que de cris n'évite-t-il pas au berger? malheureusement il est faible et devient la première victime des loups, dans les pays où ils sont nombreux; de lui adjoindre un *mâtin* de forte race pour le protéger; ces deux chiens et le *dogue*, quelquefois le *barbet*, sont les seuls qui servent utilement les cultivateurs, ce sont ces derniers qu'on appelle *chiens de basse-cour*. Ils doivent être choisis forts et vigoureux, d'un caractère actif et courageux, mais non méchants.

#### Le Matin.

Est remarquable par sa grosseur, sa force; il est principalement employé à la garde de la maison, à celle du gros bétail et même à celle des moutons où les loups sont à craindre. La couleur de son poil varie du brun au fauve, du gris au blanc, mais il est rarement tout

noir ou tout blanc. Ses poils sont courts, sa tête est grosse, presque cubique; ses lèvres supérieures et ses oreilles pendantes et ses jambes hautes: il se distingue par son intelligence, son courage et son attachement pour son maître.

#### Le Dogue.

Est aussi gros, mais moins élevé sur jambes, sa couleur s'approche du fauve mêlé de noir et de gris, surtout au museau, sa tête est presque ronde, son nez écrasé, ses lèvres et ses oreilles pendantes: c'est le plus gros, le plus fort et le plus courageux de tous les chiens; sa fidélité à son maître est extrême, mais peu expressive.

#### Le Barbot.

Se distingue par son poil long et frisé, comme la laine des brebis; son corps est gros et court, ses jambes médiocrement longues, sa tête ronde, son museau court et épais, ses oreilles larges et pendantes; le poil noir et blanc domine sur lui: de tous les chiens il est le plus intelligent et le plus susceptible d'un attachement vif et durable. On peut le dresser à tous les services possibles, bien sûr qu'il s'y emploiera.

#### Nourriture et éducation.

Quoique les chiens préfèrent la viande à toute autre nourriture, il est reconnu qu'il vaut mieux les tenir au pain ou à la soupe et aux os et déchets de la cuisine, et leur donner abondamment de l'eau. La durée de la vie des chiens est ordinairement de douze à quinze ans.

Pour avoir de beaux et bons chiens il faut choisir les mâles et les femelles parmi les individus les plus parfaits de leur race, tant physiquement qu'au moral.

La chienne porte soixante-trois jours; elle fait jusqu'à huit petits, qui ne voient clair que neuf jours après leur naissance. Il faut la bien nourrir ainsi que les petits, si on veut avoir des chiens de forte stature.

#### Maladies du chien.

Les chiens sont sujets à la plupart des maladies des animaux domestiques, mais spécialement à la rage et à la gale.

On reconnaît qu'un chien est enragé à sa démarche triste et lente, à son refus de manger, à son horreur pour l'eau, à sa disposition à mordre les hommes et les animaux, à sa tête basse, à sa queue serrée entre les jambes, et à ses yeux hagards. Un chien dans cet état doit être tué, car il n'y a pas d'exemple qu'un chien vraiment enragé ait été guéri; mais un chien mordu ou tout autre animal peut être empêché de le devenir, en brûlant la morsure qu'il a reçue avec un fer rouge, dans le plus court délai possible.

Quant à la gale, on fera usage des remèdes indiqués ci-devant pour les animaux domestiques qui en sont atteints.

#### ESPECE FELINE.

Le chat, cet animal si joli, si vif, si patelin, si adroit, si rusé, si fier et si vindicatif, est d'une utilité trop grande à la campagne pour le passer sous silence.

La guerre continuelle qu'il fait aux rats, aux souris, aux mulots, aux taupes et aux chauve-souris, purgent les habitations

des dégâts qu'ils y commettent; il faut donc bien le traiter pour les services qu'il rend et avoir soin de le nourrir, car c'est un préjugé de croire que la faim les oblige de chasser.

La couleur du chat sauvage est un mélange de brun, de fauve et de gris, avec des anneaux noirs autour des pattes et de la queue; celle des chats domestiques varie dans toutes les nuances du fauve, du brun, du noir et du blanc.

Dans les campagnes on doit préférer ceux qui s'éloignent le moins du type original, parce qu'ils sont meilleurs chasseurs.

Les chattes entrent en chaleur deux fois par an, le printemps et l'automne, elles portent pendant cinquante à cinquante-six jours; elles ont de quatre à six petits, qu'elles cachent soigneusement; elles les allaitent pendant trois ou quatre semaines, à quinze ou dix-huit mois ils ont pris leur accroissement; ils ne vivent que neuf à dix ans.

Comme il en naît beaucoup plus que les besoins de l'homme exigent, on est obligé d'en détruire une grande partie à leur naissance; mais au lieu de les jeter dans les champs, on devrait les enterrer dans le fumier, ainsi que tout autre animal mort d'accident, parce que les charognes l'améliorent.

Les chats sont sujets aux maladies coagulatives et inflammatoires, que l'on traite comme il est enseigné pour les autres animaux.

#### ESPECE GALLINE.

EST le genre d'oiseaux domestiques le plus varié et le plus multiplié, celui qui offre plus de ressources alimentaires, tant par les œufs qu'ils fournissent que par la chair fine et délicate de tous les individus de l'espèce.

Il y a plusieurs variétés de poules, il y a les communes, les huppées, les flandriennes, les Iroquoises et celles de soir.

Le coq est le mâle qui se distingue par ses couleurs éclatantes, son port fin et son chant; il suffit pour vingt-cinq poules; sa grande vigueur dure trois à quatre ans; il vit dix ans; mais il faut lui donner un successeur à cinq ans.

Les poules sont plus petites que les coqs, leur plumage est moins éclatant; il y en a de petites, comme celles du soir, de grandes comme les flandriennes et de moyennes comme les communes; la ponte des grosses n'est pas si abondante que celle des autres, aussi donne-t-on la préférence aux communes.

#### La pondaison

A lieu deux fois par an, le printemps et l'automne. Pour accélérer la ponte le printemps et la prolonger l'automne, il faut tenir les poules dans un appartement chaud, soit où il y a un four, soit dans l'écurie du gros bétail; les nourrir avec des grains, de l'avoine, du sarrasin, et de la patée chaude de patate mêlée avec de la goudriole.

#### L'incubation

Exige de l'attention et un soin assez grand de la part de la fille de la basse-cour; aussitôt qu'elle entend une poule glousser, elle doit lui préparer un nid à l'abri du grand jour et du bruit, lui porter une douzaine d'œufs, qu'elle doit miter auparavant pour s'assurer s'ils sont

bons, et poser la poule dessus ; l'y laisser tranquille, lui porter à boire et à manger, pour qu'elle ne laisse pas son nid pour subvenir à ses besoins.

#### Éducation des poussins.

Les poussins éclosent communément le vingt-cinquième jour de l'incubation. Le lendemain de leur naissance on les porte dans un panier garni d'étope dans un endroit chaud, et on leur donne pour nourriture des miettes de pain trempé dans du vin, s'ils sont faibles, ou dans du lait pour leur procurer de l'appétit ; on leur présente des jaunes d'œufs quand ils sont dévoyés ; on leur met tous les jours de l'eau pure, et on leur distribue des poireaux ou de la ciboulette hachés ; au bout de cinq à six jours on leur fait prendre l'air au soleil, vers le milieu du jour, et on leur donne de l'orge bouillie, du lait caillé, dans lesquels on a haché des herbes potagères ; lorsqu'ils ont quinze à dix-huit jours on les donne à la mère pour les conduire dans la basse-cour, et comme elle en peut soigner vingt-cinq à trente, on y en ajoute d'autres.

Quand les poussins ont toutes leurs plumes, on choisit les plus belles pour remplacer les vieilles et les plus vigoureux coqs pour succéder à ceux qui sont épuisés ; le surplus est vendu ou chaponné.

Cette opération consiste à leur faire une incision près des parties génitales, à introduire le doigt par cette ouverture pour saisir les testicules et les emporter avec adresse, sans offenser les intestins ; on ceint la plaie, on la frotte d'huile, on la saspoudre de cendre, et on finit par leur couper la crête.

#### Engraissement.

Pour parvenir à engraisser promptement les volailles, on les met dans une mue, ou cage, dans un lieu ou peu obscur et éloigné du bruit, où chaque volaille a un appartement proportionné à sa grosseur, et comme elle ne peut se retourner, on lui met un petit auge pour boire et manger ; on pratique une ouverture entre deux barotins, pour qu'elle puisse y passer la tête, et un espèce vide par derrière, afin que ses excréments tombent par terre.

Ainsi placées, on leur donne de l'orge, du sarrasin bouilli, ou un paté composé de farine d'orge, de sarrasin, de blé d'Inde et de patates délayées avec du lait.

#### Maladies des volailles.

Les poules sont sujettes à plusieurs maladies communes à tous les animaux domestiques, mais spécialement à la mue, à la pepie, à la goutte, au mal caduc, au mal d'yeux, à la gale, aux tumeurs, à la constipation, et à la diarrhée ; quoiqu'il soit plus aisé de conserver la santé aux animaux que de guérir leurs maladies, cependant, j'indiquerai les remèdes que l'on doit tenter pour guérir celles que je viens de signaler.

#### La Mue

Est un crin périodique qui fait tomber les plumes aux poulets, qui est plus ou moins funeste ; quand la mue se déclare dans la saison chaude, elle est moins dangereuse que dans les temps froids ; on s'en aperçoit parce que les poulets deviennent tristes, leurs plumes se hérissent, ils se secouent pour les faire tomber,

et se les machent avec le bec ; il faut dans ces cas les faire jucher de bonne heure, ne pas les laisser sortir trop matin, au contraire, les renfermer dans un endroit chaud, leur donner des agrains, du sarrasin, de la mie de pain trempée dans du vin, éviter surtout d'arroser leurs plumes, soit avec du vin, soit avec de l'eau tiède.

#### La Pepie.

C'est une maladie qui affecte la langue des poules ; le bout de la langue se durcit, il s'y forme une espèce d'écaille, qui empêche les volailles de boire ou de manger.

Il est important d'observer à temps celles qui en sont atteintes ; la fille de la basse-cour examinera la langue de celles qui paraissent malades, et si elle découvre une pellicule accornie, elle la grattera avec l'ongle, ou la fera tomber avec une aiguille : l'opération faite elle lavera la langue avec du lait ; renfermera dans une mue et ne lui donnera ni à boire ni à manger qu'une demi-heure après.

#### La Goutte

Se fixe aux pattes des volailles : elles les ont enflées, elles ne peuvent se jucher : le remède est d'aérer le poulailler, d'en éloigner les causes d'humidité, d'empêcher les volailles de marcher dans leur fiente, de leur laver les pattes et les doigts des pieds avec du vin chaud ; d'ouvrir le bec de celles qui sont immobiles, d'y souffler de l'air, de les envelopper de linges chauds, et lorsqu'elles reprennent des forces, de leur faire avaler un peu de vin.

#### Le Mal-Caduc

Provient de ce que le sang se porte à la tête des volailles, leur donne des convulsions et leur cause des vertiges.

On doit dans ce danger périlleux les saigner avec une aiguille à une veine assez apparente sous la peau qui sépare les ongles, ou à la veine sous l'aile ; leur donner une nourriture rafraîchissante comme de l'orge bouilli, de la balle

#### Mal d'Yeux

Les oiseaux de la basse cour sont exposés à des ophthalmies qui leur font perdre la vue, et à des catarres, des fluxions ; le seul parti à prendre dans ce cas est de les tuer.

Le seul préservatif est de les tenir propre, et de changer l'air dans leur demeure

#### Gale.

Les couveuses y sont fort sujettes, parce qu'elles ne se vautrent pas.

On s'aperçoit qu'elles ont cette maladie par le désordre de leur plumes et leur tristesse.

Une dissolution de savon noir dans deux pintes d'eau, ou une décoction de comomille puante et de tabac, à laquelle on ajoute deux gros de sel, appliquées chaudes à l'extérieur pendant quelques jours opèrent la guérison. Il faut avoir attention de les exposer devant le feu, ou au soleil, pour qu'elles sèchent, avant de les laisser courir.

#### Tumeurs.

Quand les poules paraissent mélancoliques, regardez les au croupion ; s'il se forme à son extrémité une petite tumeur douloureuse, vous devrez l'ouvrir avec un instrument tranchant, en faire sortir le pus, en pressant la tumeur avec les doigts, et ensuite laver la plaie avec

de l'eau tiède. Il se trouvent souvent sur cette partie deux ou trois plumes dont le tuyau est rempli de sang, on les arrache et l'animal reprend de la force et de la santé.

#### Constipation et Diarrhée.

Pour la constipation on plume le fondement de la volaille et on frictionne le tour du croupion avec un peu d'huile.

On donne contre la diarrhée des réchauffants, comme du vin.

#### DINDES.

La dinde est de la famille des gallinacées. Le mâle a la tête et la gorge couvertes de caroncules rouges. Il a aussi un bouquet de criniers au milieu de la poitrine et joint la faculté de relever en rond les plumes de sa queue. Il est original de l'Amérique Septentrionale; on en voit encore dans le Haut-Canada.

Les dindes vivent de tout ce qui est susceptible d'être mangé dans le règne animal et végétal. Ils s'accroissent en outre de toutes les températures.

Le premier soin de tout cultivateur qui veut en élever doit être de se procurer un beau mâle et huit à dix femelles auxquelles un seul mâle suffit. On ne garde les mâles que trois ans parce qu'ils deviennent méchants. Ils leur faut un logement spacieux et bien aéré, comme un hangar, dans lequel on place de fortes perches pour les jucher.

Ils commencent à se reproduire après les gelées du printemps. Les femelles pondent le matin de deux jours l'un; on doit préparer des nids de paille dans leur demeure et y mettre un œuf figuré. On doit ramasser leurs œufs tous les jours et les porter à la maison. On connaît leur envie de couvrir à un gloussement particulier et à leur accroupissement continu. On donne à chaque couveuse une vingtaine d'œufs il ne faut plus les déranger ensuite, mais leur porter une fois par jour de quoi boire et manger.

#### EDUCATION DES DINDONNAUX.

Ordinairement les petits sortent de l'œuf le trentième jour; ils n'en sortent pas tous le même jour. Comme les dindonnaux sous leur mère jouissent d'une température de vingt cinq à trente degré, il ne faut pas les exposer à une température moindre quand ils sortent de dessous ses ailes; à cette fin il faut les mettre dans un appartement, auquel on donnera ce degré de chaleur au moyen d'un poêle.

Dans les bois ils vivent de larves, d'insectes et de baies; dans les campagnes on y supplée par l'ortie, le persil, les chardons hachés menus et mêlés avec de la farine d'orge, de blé d'inde, de sarrasin, à quoi on doit ajouter des jaunes d'œufs durs, et de la viande, cuite, hachée menue; on ne doit leur donner à manger que peu à la fois, mais souvent, sous une mue, afin que la mère ne les prive pas de leur nourriture.

Toute grande variation dans l'atmosphère est préjudiciable aux dindonnaux, comme la trop grande chaleur, le froid et surtout la pluie; en sorte qu'il convient de les en garantir autant que possible.

On doit les renfermer de bonne heure le soir

et ne les laisser sortir le matin que lorsque la rosée est entièrement évaporée.

Leur engrais est le même que celui des chapons, en conséquence on aura recours à ce que j'ai indiqué à ce sujet.

#### MALADIES DES DINDES.

OUTRE les maladies ordinaires aux volailles, les dindes en ont deux particulières, la *pousse du rouge* et une espèce de *petite vérole*.

#### Le rouge.

C'est environ deux mois après leur naissance que le rouge commence à pousser aux dindonnaux: cette maladie en enlève beaucoup.

On s'en aperçoit quand ils cessent de manger avec la même avidité; il leur faut alors des nourritures légères et faciles à digérer, ainsi que des boissons toniques; en conséquence on leur donnera de la mie de pain trempée dans le vin, de l'orge, des fèves, des haricots bouillis: on mettra un peu de sel dans leur eau.

Cette crise passée, ils deviennent robustes et ne craignent plus les intempéries de l'air; alors on les réunit en troupes d'une centaine; et un petit garçon les conduit au pâturage.

#### Petite Vérole.

Cette maladie se manifeste par des pustules au tour du bec et dans l'intérieur, ainsi qu'aux parties dénudées des plumes.

La première précaution à prendre est de séparer les malades de ceux qui sont sains; ensuite on lave les pustules avec du vinaigre vitriolé, et on les brûle avec un fer rouge; on fait boire du vin chaud aux malades.

#### LES OIES.

VOUQU'IL y ait des oies dans ce pays, où elles sont sauvages, on n'éleve que celles d'Europe, parce qu'elles sont apprivoisées; on en connaît deux qualités, la grande et la petite; on ne s'occupe guères que de la première, parce qu'elle est d'un meilleur rapport.

Quiconque désire en élever doit faire choix d'un jars d'une grande taille, d'un beau blanc, avec l'œil gai, et de six femelles brunes, cendrées, ou panachées.

Il faut convenir que la chair, les plumes, le duvet, la graisse, la fiente même de ces animaux, ne sont pas à dédaigner dans les endroits où les circonstances favorisent leur propagation, comme la proximité d'une rivière, d'un ruisseau, d'un lac, d'un marais, et la culture du blé-d'inde.

#### Pondaison et incubation.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que les oies veulent pondre, on les tient renfermées dans leurs toits, où on leur prépare des nids avec de la paille, où elles reviennent constamment déposer leurs œufs, lorsqu'elles en ont pondu un dedans.

Lorsqu'elles gardent le nid plus longtemps que de coutume, c'est une preuve qu'elles veulent couvrir; alors on refait le nid comme il est dit pour les poules, et on y met quatorze ou quinze œufs; on place près d'elles de l'orge détrempeé et de l'eau dans des vases où elles puissent se laver et boire; l'incubation dure trente jours.

## Education des oisons.

On retire les oisons de dessous leurs mères à mesure qu'ils éclosent; on les met dans un panier, couvert d'un linge et garni de laine; quand la couvée est finie, on les rend aux mères.

La première nourriture est préparée avec de l'orge grossièrement moulu, du son et des agrains cuits dans du lait, ou du lait caillé avec du miel, des feuilles de laitue, des bettes hachées et des croutes de pain bouillies; à mesure qu'ils grandissent, on augmente la portion jusqu'à ce que les ailes commencent à se croiser, alors ils sont assez forts pour suivre les mères aux champs. On engraisse les oies l'automne de la même manière que les autres volailles.

## Préparation de la plume.

Après la viande des oies, leur plus grand profit est leurs plumes. On plume les vieilles oies vivantes dans les mois de juin et de juillet, ainsi que celles que l'on tue, et les oisons quinze jours après les mères. On fait trois lots des plumes: les fines, les moyennes, et les grosses: les premières se vendent généralement sous le nom de duvet ou d'édréon; on les fait sécher au four une demi-heure après avoir retiré le pain, alors il se conserve longtemps.

On attend, pour enlever les plumes des ailes, que les oies commencent à être en mue; on les hollandaise dans le faisant bouillir dans une eau alcaline, plus ou moins forte, pour les débarrasser de leur graille et des membranes qui les entourent; ensuite on les fait sécher dans un bain de cendre; on en fait des paquets de vingt, d'abord de grosses, de moyennes ensuite, et enfin de petites.

Les oies se mangent principalement rôties, avec une marmelade de pommes, ou de la gelée de gadelles; on en conserve, dans des pots de grés, les cuisses à demi-cuites dans de l'eau salée, recouvertes de saindoux.

## Maladies des oies.

Les oies sont sujettes aux mêmes maladies que les autres volailles, et on les soigne comme elles. Un fléau redoutable pour les oisons sont de petits insectes qui entrent dans leurs oreilles et leurs naseaux; alors ils marchent les ailes pendantes et secouent la tête; pour les en débarrasser, on leur présente de l'orge dans un vase rempli d'eau claire; pour le manger ils se plongent la tête dans l'eau, ce qui force les insectes à abandonner leur proie.

## LES CANARDS.

Il y a beaucoup de canards en Canada et de différentes espèces; mais comme ils sont sauvages et difficiles à apprivoiser, je me bornerai à ne parler que de ceux privés d'Europe, et particulièrement de ceux qu'on nomme *barboteux*, qui sont répandus dans le pays et y réussissent très bien, comme étant les plus aisés à élever et donnant le plus d'œufs. Leur plumage est si varié qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent parfaitement.

Quiconque est près d'une rivière, d'un ruisseau, d'un marais, doit s'adonner à en élever, car leur dépense est peu de chose et leur produit assez considérable pour le dédommager

des soins qu'on leur donne; pourvu qu'ils aient de l'eau et une retraite pendant la nuit, c'est tout ce qu'ils exigent; tout leur est bon, substances animales ou végétales; s'ils mangent beaucoup, ils engraisseront vite; aussi les tue-t-on à six ou huit mois, après les avoir nourris abondamment, pendant huit à dix jours, avec de la patée cuite de légumes, ou de patates.

## Ponts et incubation.

Un mâle du canard suffit pour huit à dix femelles. Une canne, dit-on, peut pondre cinquante œufs, si on les enlève à mesure et avec prudence, c'est à dire en lui en laissant quelques-uns, sans quoi elle abandonne le nid.

Pendant la ponte et l'incubation il sera bon de donner aux cannes une nourriture plus abondante que de coutume; on met sous les couveuses huit à douze œufs qu'elles couvent pendant trente jours.

## Education et soins.

La meilleure nourriture pour les cannetons, les premiers jours de leur naissance, est de la mie de pain, des légumes cuites, de l'orge bouilli, mais jamais de son. Au bout de huit jours ils peuvent se passer de tous soins particuliers et suivent leur mère.

On plume les canards comme les oies et dans le même temps; on sèche le duvet et on hollandaise leurs plumes, comme il est enseigné pour les oies; leurs maladies et remèdes étant les mêmes qu'aux autres volailles, je me dispenserai de les répéter ici, ceux qui voudront s'en instruire auront recours à ce que j'ai dit plus haut.

## DES PIGEONS.

Le pigeon est le dernier animal dont je parlerai; je le recommande aux cultivateurs du pays, quoique dans l'opinion de plusieurs il passe pour être plus nuisible que profitable; mais, comme le contraire est prouvé par des agronomes célèbres, je ne laisserai pas que de le recommander, puisque, dans le fait, les profits qu'il donne surpassent de beaucoup sa dépense.

D'abord dans la belle saison il trouve sa nourriture dans les champs, et dans l'hiver, il ne lui faut que les balayures des granges et les criblures des grains avec de la potée de goudriole, ou de patate.

Dès le mois de février les femelles fournissent des pigeonnoux jusqu'au mois de décembre elles en donnent deux tous les mois, ce qui dédommage amplement de cette chétive pitance.

On distingue deux espèces de pigeons, le *fuyard* et le *privé*; mais comme le *fuyard* est devenu privé, je parlerai du pigeon en général, sans distinction.

Tout cultivateur qui veut élever des pigeons doit s'en procurer une certaine quantité, dans le mois de Janvier, des premières couvées de l'année précédente, les renfermer dans un bon pigeonnier; leur fournir de l'eau et des grenailles jusqu'à ce qu'ils aient pondu et que les petits soient éclos; alors on peut leur ouvrir la porte pour qu'ils puissent aller dans la campagne chercher leur nourriture et celle de leurs petits.

## Ponts et incubation.

Les femelles commencent à pondre dès le mois de février deux œufs qu'elles couvent aus-

sitôt et continuent ainsi jusqu'au mois de décembre.

Le mâle a cela de particulier qu'il couve alternativement avec la femelle les œufs et nourrit conjointement avec elles les petits ; en sorte qu'on est dispensé de ce soin.

#### Education et nourriture.

Il ne n'agira alors que de donner une nourriture plus substantielle aux peres et meres pour l'engrais de leur petits, qui sont excellents quand on les tue au moment où les peres et meres laissent les soins de les nourrir, ce qui dure un mois.

La vesce est la nourriture que les pigeons préfèrent, ils mangent volontiers de l'orge, du sarrasin, des lentilles, des pois, de l'avoine, des fêverotes et du chanvre ; dans les champs ils vivent de presque toutes les graines sauvages et d'insectes.

Comme ils aiment beaucoup le sel, qui contribue à leur santé, je recommanderai de leur faire des pains avec dix livres de patates cuites, dans lesquelles on ajoutera deux livres de cummin que l'on mettra dans un vase, avec de la terre fraîche sâssée et assez molle pour être pétrie avec de l'eau, dans laquelle on jettera deux livres de sel de cuisine ; on pétrira le tout on en fera des petits pains en forme de cônes, que l'on expose au soleil, ou dans un four modérément chaud ; quand ils seront secs on en mettra quelques-uns dans la colombier, où les pigeons viendront les becqueter l'hiver et surtout dans le temps de la mue.

#### Production.

Les pigeons vivent ordinairement sept à huit ans. Il faut les tuer avant ce temps ; aussi bien ils pondent peu quand ils deviennent âgés.

Ce n'est guere qu'à cinq ou six mois que les pigeons commencent à se reproduire, à la fin de la seconde année ils ont atteint toute leur grandeur.

Les femelles donnent deux petits pendant dix mois de l'année, qui estimés à trente sols le couple donnent un produit annuel de quinze francs ; en sorte qu'un cultivateur qui aurait un produit de cent couples de pigeons se ferait un revenu de quinze cents francs.


#### Soins généraux.

Je ne puis mieux terminer ce chapitre des animaux domestiques qu'en faisant observer à ceux qui s'adonnent à en élever, cette maxime *qu'il est plus aisé de prévenir leurs maladies que de les guérir.*

Que pour obtenir une fin si désirable les plus sûrs moyens et les plus efficaces sont de les pourvoir de demeures propres et bien aérées, de leur fournir une nourriture saine et par dessus tout le pansement de la main.

Comme ces moyens sont essentiels pour le maintien de la santé des animaux, ils seront traités dans le cours de cet ouvrage et j'engage les cultivateurs à y donner toute leur attention.

#### DES BATIMENS DE FERME.

OMME cet ouvrage n'a été entrepris que pour des établissemens d'éducation rurale dans les campagnes, je n'entreprendrai pas de décrire la construction des bâtimens ruraux des cultivateurs, je me bornerai à ceux que je crois propres aux

finis que je me suis proposées, c'est-à-dire, à ceux indispensables pour les séminaires ou collèges que je désire voir établis dans les comtés du pays, pour l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture aux jeunes gens destinées à suivre la profession de leurs peres. Il est à souhaiter qu'une terre de quatre-vingts à cent arpents, dans le centre de chaque comté, dans le pays, soit affectée pour un objet de cette importance ; que le sol en soit bon, ou au moins susceptible de le devenir par les moyens d'améliorations connus ; que l'on puisse s'y procurer de bonne eau soit naturellement, soit par des travaux qui ne soient pas trop dispendieux ; qu'elle soit en partie boisée. On évite ainsi des plantations d'arbres absolument nécessaires pour l'exploitation d'une terre, et qui ne procureraient d'avantage qu'après de longues années.

#### Placement et Orientation.

Le placement des bâtimens ruraux étant de la dernière importance, je commencerai par insister à ce qu'ils soient situés au centre du local, afin de pouvoir en embrasser l'inspection entière du chef-lieu, surveiller l'exploitation, voir les animaux étrangers dommages faisant, diminuer les transports et éviter les visites des allants et venants ; à moins que des circonstances impérieuses n'y mettent un grand obstacle.

L'orientation de ces bâtimens est aussi d'importance ; il faut faire en sorte que leurs pignons soient toujours opposés aux vents dominants du canton et leurs ports d'entrées exposées autant que possible au soleil.

Ces bâtimens doivent former un quarré et laisser au milieu une vaste cour, dans laquelle sera faite une citerne ou un puits et une large fosse pour recevoir les fumiers et les y faire fomentier, avant de les employer.

#### Collège.

Le principal corps de logis, c'est-à-dire le Collège, sera une des faces de ce quarré, avec deux grandes portes cochères, une à chaque extrémité ; les étables et écuries lui feront face au fond de la cour, à un arpent de distance ; d'un côté seront les hangars et granges, et de l'autre les remises, les bergeries, les souts et autres petits bâtimens, comme un fournil, avec poulailler dans le bas et pigeonnerie dans le haut, laiterie.

Ces bâtimens doivent être proportionnés aux besoins de l'exploitation et au nombre d'animaux qu'on se propose d'entretenir.

Ils doivent être faits de mains de maîtres avec les meilleurs matériaux que la localité peut fournir ; de pierres, s'il y en a de bonnes ; de chaux et de sable s'il y en a sur les lieux ; sinon des meilleurs bois de construction ; à condition que l'on aura attention de les adouber, en cernant les arbres au moins un an dans la forêt, avant de les abatte pour les employer.

#### Divisions.

Le collège devrait avoir cent pieds de long sur trente de large, être à deux étages, avec cave et grenier tout du long ; l'élévation entre les planchers doit être de douze à quinze piéds. Il devra y avoir deux cheminées, une à un des pignons, où sera logé le maître dans un appartement de vingt piéds de long, et l'autre dans le

mur de division qui partagera les quatre-vingts pieds restant de la longueur de l'édifice, dans laquelle on placera de chaque côté des pierres de taille perforées pour recevoir des tuyaux de poeles à dix pied de hauteur. La masse de cette cheminée ne doit pas avoir plus de deux pieds et demi de largeur sur deux de profondeur, et le conduit de la fumée en dedans avoir neuf pouces de longueur sur six de largeur dans le bas et sera monté en évantail, en sorte qu'il ait dix-huit pouces de longueur au plus haut, sans augmentation sur la largeur, et toutes deux seront couvertes d'une pierre assez longue et large pour excéder de trois pouces la masse entière des dites cheminées et sera perforée proportionnellement à l'ouverture du conduit la fumée.

Le premier appartement à la suite de celui du maître servira d'atelier, et le suivant de salle d'étude, dans le haut celui au-dessus de l'atelier servira de réfectoire et celui au-dessus de la salle d'étude de dortoir.

Comme chacun de ces appartements a quarante pieds de long sur trente de profondeur, ils suffisent pour un plus grand nombre d'élèves qu'on ne s'imagine, s'ils sont convenablement employés.

#### L'atelier

Pourra contenir douze établis de dix pieds de long et de trois de large, dont on formera quatre rangs de trois établis chaque, sur la longueur de l'appartement en laissant trois pieds entre chaque, tant sur la longueur que sur le travers de chacun des établis, pour communiquer facilement et passer de l'un à l'autre. On aura soin de laisser un passage de six pieds, le long du front pour communiquer à la salle d'étude ; au-dessous de ces établis on pratiquera une ou deux tablettes pour déposer les outils ; chacun de ces établis pourra contenir six élèves, savoir : deux de chaque côté et un à chaque bout, conséquemment on se trouverait en état d'employer soixante et douze élèves journallement et par intervalles soixante et quatre, quand on emploiera deux établis à blanchir et embouffeter des planches ou des madiers.

#### Réfectoire.

C'est dans cet appartement que doit être la porte d'entrée et l'escalier pour monter dans le haut, où se trouvera le réfectoire, qui aura des tables à manger sur le long de l'appartement, de dix pieds de long chacune et de trois de large, avec des bancs tout autour, où pourront aisément s'asseoir seize enfants à chaque table et conséquemment admettront cent quatre-vingt-douze enfants, si, comme dans l'atelier, on en fait quatre rangs de trois tables chaque. On aura soin comme dans l'atelier de laisser un passage de six pieds de large sur le front, pour communiquer au dortoir.

#### Dortoir.

Il doit y avoir dans ce dortoir cinq rangs d'échafauds sur le travers de la profondeur, de trente-quatre pieds de long, afin de laisser à chaque extrémité un passage de trois pieds de large, qui compléteront les quarante pieds de longueur de l'appartement.

Ces échafauds auront quatre lits les uns au-dessous des autres, les couchettes auront un pied de haut ; on laissera un vide de deux pieds neuf pouces entre chaque lit, ce qui formera les quinze pieds de hauteur de l'appartement.

Pour y monter on établira des appuis sur les poteaux qui divisent la longueur des lits, et les supportent.

Les premiers lits de chaque rang auront six pieds de long, les seconds cinq et demi, les troisièmes cinq, les quatrièmes, cinquièmes et sixièmes quatre et demi et les septièmes seulement quatre pieds de long ; faisant en tout trente quatre pieds.

Tous ces échafauds auront de dehors en dehors deux pieds et demi de large, les cinq allées pour tourner, autour d'eux, deux pieds deux pouces et deux lignes et demie, prendront vingt-quatre pieds, en ajoutant six pieds de passage le long du front de l'édifice, on complètera les trente pieds de profondeur de l'appartement.

Chaque rang contenant sept lits sur la longueur et quatre de hauteur, donnera vingt-huit et multiplié par cinq, qui est le nombre des rangs, on trouvera que l'appartement contiendra cent quarante lits pour autant de pensionnaires.

#### Salle d'Étude.

La salle d'étude au-dessous sera divisée, à la moitié de sa hauteur, par deux jubés ou galeries qui seront séparés par un espace vide de six pieds de large et qui conséquemment auront chacun dix-sept pieds de profondeur sur trente de longueur, et pourront contenir trois rangs de bancs et pupitres de dix pieds de long sur sept de suite derrière les uns des autres ; et comme chacun d'eux prendra deux pieds et trois pouces d'assiette, il résulte qu'il ne restera sur le derrière qu'une allée de quinze pouces.

Comme il reste sur la longueur des jubés dix pieds, on les emploiera à former quatre allées qu'exigent les trois rangs de bancs et pupitres.

On établira une estrade pour le maître, appuyée sur les deux poutres qui soutiennent et séparent les jubés.

Le dessous de ces jubés servira de salle de récréation, dans laquelle on ménagera l'espace nécessaire pour diriger deux escaliers pour monter aux jubés.

#### Logement du Maître.

La partie de l'édifice appropriée à l'usage du maître sera divisée dans le bas en deux ; la première division sur le front servira de salon et aura vingt pieds de long sur douze de large, et l'autre partie pour servir de cuisine sera de vingt de long sur dix-huit de large ; dans le milieu de cette largeur sera bâtie une grande cheminée, avec un fourneau de chaque côté assez large et long pour contenir deux grands chaudrons ; dont un des côtés sera pour dresser le manger des élèves et l'autre celui des animaux. Cette cuisine aura une porte de sortie sur la cour et un chassis pour l'éclairer, il sera construit un escalier pour communiquer dans les appartements du second étage qui seront divisés à la demande du maître.

On creusera au-dessous de la cuisine un puits dans lequel sera placée une pompe pour don-



ner de l'eau dans la cuisine et un évier pour conduire les lavures dans la cour.

Dans la séparation entre l'atelier et le salon et vis-à-vis l'allée de six pieds, sera construite une porte de communication pour aller trouver celle du front de l'édifice, avec deux fenêtres.

L'édifice aura sur sa façade sept ouvertures, trois fenêtres de chaque côté de la porte d'entrée, au premier étage et sept fenêtres au second, le derrière en aura autant.

#### FOURNIL.

UN fournil est la pièce d'une habitation rurale, dans laquelle on pétrit et cuit le pain, où se font les lessives et autres gros ouvrages ; il ne doit pas être éloigné du corps de logis ; celui d'un collège devrait être de vingt à vingt-quatre pieds carrés sur dix pieds de haut entre les planchers, contenant un four de dix à douze pieds de long sur neuf de large et un pied et demi de haut, que je pense suffisant pour l'usage d'un collège de comté.

Ce fournil doit être divisé en deux par une forte cloison ; avoir une porte d'entrée et deux fenêtres sur le devant ; dont une doit être vis-à-vis la bouche du four, pour qu'on puisse en voir l'intérieur et l'autre doit éclairer le poulailler, que l'on doit établir à l'autre extrémité et le pigeonnier au-dessus.

#### LE FOUR.

LA forme d'un four est ordinairement un émissaire creux aplati : ses parties sont l'âtre, la voute, la bouche, la tablette, le dessous et le dessus ; ses dimensions sont relatives à la consommation et à l'espèce des pains que l'on veut faire.

Le maître nommera tous les mois par rotation un nombre suffisant d'élèves pour boulangier, il aura soin d'en garder un couple pour instruire les nouveaux à chaque rotation.

Les trois principales opérations à leur enseigner seront, la préparation du levain, le pétrissage de la pâte, et la cuisson du pain.

#### PREPARATION DU LEVAIN.

LOUTE eau potable est bonne pour faire du pain, pourvu qu'elle soit chaude et employée en quantité suffisante pour délayer la farine et non la noyer : le sel est un ingrédient nécessaire dans la pâte.

La veille de la cuisson, sur le soir, on doit faire tremper du son dans l'eau qu'on se propose d'employer pour la pâte ; on la brasse le lendemain, avant de s'en servir, et on la coule pour en ôter le son, que l'on donne aux animaux.

On fait aussi la veille le levain, on le délaye dans de l'eau chaude l'hiver et dans de la froide l'été. On en fait une pâte consistante avec de la farine qu'il faut bien travailler ; on la laisse passer la nuit à un des bouts du pétrin, enveloppé d'un linge ; il doit former en été le tiers de la totalité de la pâte qu'on doit employer, et en hiver la moitié.

Le levain est regardé comme parfait lorsqu'il a acquis le double de son volume, qu'il est tombé et qu'il repousse la main quand on l'appuie dessus.

Le levain consiste dans les ratissures du pétrin, auquel on a ajouté un peu de farine et d'eau froide pour le grossier et que l'on doit travailler, comme il est dit ci-dessus.

## REVUE COMMERCIALE.

#### VENTE A L'ENCHERE D'ANIMAUX AMÉLIORATEURS.

NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs une vente à l'enchère d'animaux améliorateurs, par Mr. Snell, à Chinguacousy, à quatre milles de Brampton, station du grand Tronc. Cette vente qui doit avoir lieu mercredi, le 15 février, comprend les reproductions purs qui suivent :

*Durhams.*—Trois vaches—Une génisse de 2 ans—Une d'un an et trois veaux femelles—Un taureau de 4 ans, trois d'un an et quatre veaux mâles.

*Galloways.*—Sept vaches—Une génisse d'un an—Trois veaux femelles—Un taureau de trois ans—Deux de deux ans—Trois veaux mâles.

*Leicester.*—Un bélier d'un an—Six brebis portières—Six agnelles.

*Cotswolds.*—Une brebis de deux ans—Un bélier d'un an—Huit brebis portières—Six agnelles.

Les conditions de la vente sont paiement immédiat pour tout achat de \$20 et au-dessus. Au-dessus de \$20, douze mois de crédit, en billets approuvés. Dix pour cent de discount sur tous les paiements immédiats. La vente aura lieu à midi.

Nos lecteurs savent que Mr. Snell est un des éleveurs les plus renommés du Haut Canada. Nos Agriculteurs et nos Sociétés d'Agriculture désireux d'améliorer le bétail de leur localité ont donc occasion de se procurer, à conditions faciles, des reproducteurs de choix, et nous espérons qu'ils profiteront des avantages qui leur sont offerts.